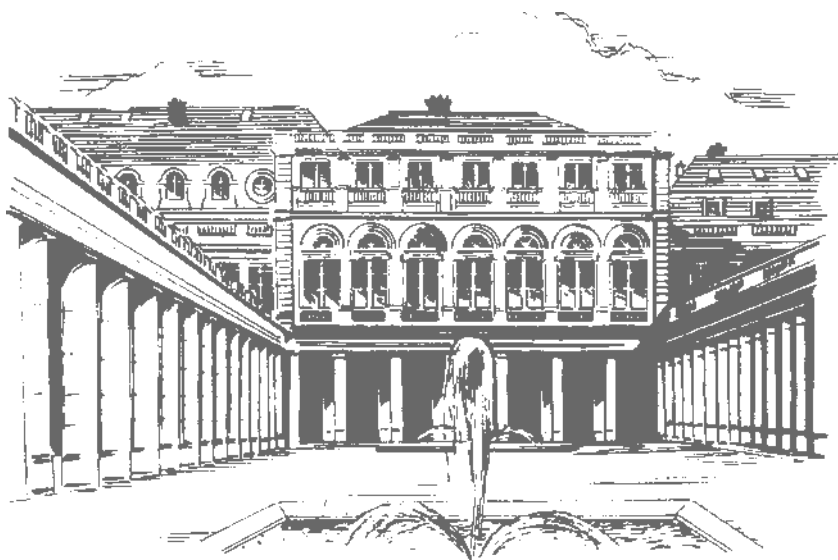


**Catalogue des ouvrages
du Comité d'histoire
du ministère de la Culture**



**Catalogue des ouvrages
du Comité d'histoire
du ministère de la Culture**



Le Comité présente dans ce catalogue une sélection des ouvrages publiés depuis sa création en 1993. En ouverture, les ouvrages parus depuis 2017 jusqu'à janvier 2024. Ces ouvrages sont le fruit d'une longue collaboration avec les milieux de la recherche. Publiés pour la plupart dans la collection « Travaux et documents » à La Documentation française, ils reflètent le travail effectué depuis plus de vingt ans sur l'histoire des politiques culturelles, et des institutions qui les soutiennent. Ils rassemblent des travaux qui sont mis à disposition des chercheurs, des étudiants et plus largement du milieu des professionnels de la culture, sans qu'ils soient nécessairement cimentés dans des œuvres définitivement construites. Ils témoignent de la conviction d'Augustin Girard, le fondateur et premier président du Comité, qu'« une administration se doit de réfléchir sur elle-même, sur son passé et ses racines, pour comprendre son présent et préparer l'avenir ».

On trouve sur le site du Comité d'histoire (voir page 4) le sommaire de chaque ouvrage et un texte qui le caractérise.

La collection d'ouvrages du Comité s'enrichit régulièrement et s'oriente vers le numérique. En effet, près d'une dizaine d'ouvrages sont également disponibles en format e-pub et PDF.

Le Comité administre par ailleurs un carnet de recherches « Politiques de la culture », plateforme en ligne (voir page 4), sur laquelle il publie régulièrement les différents travaux qu'il entreprend ou coordonne ; des comptes rendus et des communications données à l'occasion de séminaires ou de tables rondes y figurent ainsi que des informations et des ressources documentaires produites à l'occasion de ces événements.

Parallèlement, le Comité d'histoire a réalisé des guides des sources : l'un sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture et l'autre sur les Grands Travaux culturels. Un troisième sur l'enseignement artistique en milieu scolaire est en cours. Ces guides cherchent à présenter des fonds d'archives dispersés dans des lieux de conservation variés. L'objectif de ces inventaires d'archives est de susciter de nouvelles recherches dans le domaine de l'histoire des politiques culturelles.

Le catalogue comporte quatre parties : la mise à jour ; le catalogue 2017 ; les ouvrages publiés chez d'autres éditeurs ; enfin, les publications qui ne sont plus en vente mais qui restent consultables au Comité d'histoire sur rendez-vous (comitehistoire@culture.gouv.fr).

SE PROCURER NOS OUVRAGES

La plupart des ouvrages sont accessibles en librairie, sur le site « Vie publique » pour les ouvrages publiés à La Documentation française, ou sur le site des éditeurs. Beaucoup peuvent être disponibles sur demande à comitehistoire@culture.gouv.fr.

Les sites dédiés

- Le site « **Histoire du ministère** » sur lequel on retrouve nos actualités au travers des différentes rubriques : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministere/Histoire-du-ministere>
- **Les ouvrages du Comité d'histoire sur « Vie publique »** : <https://www.vie-publique.fr/travaux-et-documents>
- Le carnet de recherches « **Politiques de la culture** » : <https://chmcc.hypotheses.org>
- **Les guides des sources** (Grands Travaux et HEA) : <https://gtc.hypotheses.org>



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité d'histoire
du ministère de la Culture

Sommaire

Mise à jour 2017-2023	7
Catalogue 2017	23
Ouvrages publiés chez différents éditeurs	51
Autres ouvrages consultables au Comité	61

Mise à jour 2017-2023

1982-2022

La Fête de la musique a 40 ans !



2023 ISBN 978-2-35577-313-6
200 p.
15 €
Éd. La rumeur libre,
coll. « Politiques culturelles
et territoires »

Rencontres, jeudi 16 juin 2022, Paris,
Opéra-Comique,
Agathe de Legge et Michel Kneubühler
(coord.)

Le 16 juin 2022, cinq jours avant que la Fête de la musique ne souffle ses quarante bougies, le Comité d'histoire du ministère de la Culture a organisé à l'Opéra-Comique une rencontre consacrée à cet événement désormais solidement inscrit dans le calendrier et partagé, sur les cinq continents, par plus d'une centaine de pays. Rassemblant l'intégralité des communications et interventions de cette journée, le présent ouvrage, enrichi d'entretiens avec certains coordonnateurs nationaux ou territoriaux, poursuit une triple ambition :

- grâce notamment aux témoignages de son initiateur, l'ancien ministre Jack Lang, et de plusieurs collaborateurs de Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse, revenir sur la genèse de cet événement et la place que peuvent occuper les fêtes dans les politiques publiques ;
- questionner l'évolution que cette manifestation a connue depuis quatre décennies, en France comme à l'étranger, ainsi que les usages qu'en font collectivités publiques, réseaux professionnels ou associations ;
- enfin, s'interroger sur l'avenir d'une telle fête face aux bouleversements technologiques de notre temps et à leurs impacts sociétaux, voire aux contraintes imposées, plus ponctuellement, par la récente pandémie.

En écho aux contributions des décideurs, acteurs ou chercheurs présents à l'Opéra-Comique, ce livre offre également une riche iconographie, dont témoigne en particulier la réunion, de 1982 à 2023, de toutes les affiches officielles de la Fête de la musique.

Ont collaboré à cet ouvrage : Rima Abdul Malak, Philippe Armand, Christophe Bennet, Jean-Christophe Berger, Sylvie Canal, Jean Carabalona, Marina Chiche, Jean-Michel Djian, Björn Döring, Anaïs Fléchet, Aaron Friedman, Stéphanie Gembarski, Gunnar Gessner, Philippe Gumpłowicz, Laurence Hébrard, Raphaël Imbert, Didier Jalquin, Charitini Karakostaki, Michel Kneubühler, Jack Lang, Louis Langrée, Cyrielle Léger, Estelle Lowry, Béatrice Macé, Julien M'Barki, Christopher Miles, Stéphanie Molinero, Cécile Prévost-Thomas, Aymée Rogé, Jean-Pierre Saez, Maryvonne de Saint Pulgent, Bernard Sevaux, Alain Surrans, Christophe Tarit, Jean-Philippe Thiellay.

L'artiste, l'administrateur et le juge

L'invention du service public culturel. Le rôle du Conseil d'État



2023 ISBN 978-2-35577-301-3
392 p.
19 €
Éd. La rumeur libre,
coll. « Faire cité »

Colloque, Paris, Conseil d'État
et Comédie-Française,
26 et 27 novembre 2021,
Agathe de Legge et Michel Kneubühler
(coord.)

Les 26 et 27 novembre 2021, le Comité d'histoire du ministère de la Culture et celui du Conseil d'État et de la juridiction administrative ont organisé, en partenariat avec la Comédie-Française et l'Institut des sciences sociales du politique, un colloque consacré à « l'invention du service public culturel » et au « rôle du Conseil d'État », tant comme juge que comme conseiller du gouvernement.

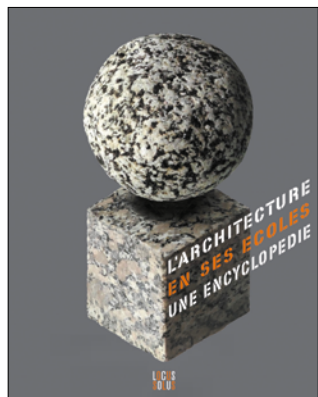
Ce colloque avait pour objectif d'étudier la genèse de la notion de service public culturel, ses mises en forme juridique et son dynamisme, mais aussi d'interroger la plasticité, au cours de l'histoire, d'une telle notion. Il s'agissait enfin d'examiner les missions du service public culturel, sa gestion et sa traduction juridique, au prisme des enjeux contemporains, des droits culturels à l'adéquation aux projets artistiques du XXI^e siècle.

Au-delà des communications, tables rondes et échanges, le présent ouvrage rassemble également un important corpus de ressources documentaires ainsi qu'une sélection d'archives illustrant quelques grands arrêts du service public culturel.

Ont collaboré à cet ouvrage : Catherine Blondeau, Martine de Boisdeffre, Camille Broyelle, Noël Corbin, Marie Cornu, Stéphane Duroy, Pascale Goetschel, Edmond Honorat, Sylvie Hubac, Bruno Lasserre, Olivier Mantei, Christopher Miles, Cécile Renault, Robin Renucci, Sylvie Robert, Céline Romainville, Michel Roseau, Éric Ruf, Jean-Pierre Saez, Maryvonne de Saint Pulgent, Fanny Tarlet, Jean-Philippe Thiellay, Catherine Tsekenis, Noé Wagener, Emmanuel Wallon.

L'architecture en ses écoles

Une encyclopédie de l'enseignement de l'architecture au xx^e siècle



2022 ISBN 978-2-36833-276-4
704 p.
49 €
Éd. Locus Solus

Sous la direction d'Anne-Marie Châtelet,
Amandine Diener, Marie-Jeanne Dumont
et Daniel Le Couédic

L'enseignement de l'architecture, en France, s'est transformé au fil du xx^e siècle : il s'est démocratisé et féminisé, a connu l'essor de l'urbanisme et l'activisme du mouvement moderne, le primat de nouvelles techniques et matériaux et bien sûr la profonde évolution des programmes. Surtout, longtemps cantonné dans le giron parisien des Beaux-Arts, que 1968 devait anéantir, il a progressivement essaimé dans le pays.

Une histoire de cet enseignement restait à écrire. Ainsi est née cette encyclopédie à l'ambition inédite : aborder le sujet dans ses multiples dimensions, qu'elles soient pédagogiques, professionnelles, territoriales ou politiques ; embrasser l'ensemble des établissements concernés ; éclairer enfin un théâtre complexe et ses troupes nombreuses.

Les 341 notices de l'ouvrage vont de l'article à l'essai, rédigées par 147 contributeurs, enseignants, chercheurs ou bibliothécaires relevant des écoles nationales supérieures d'architecture, mais aussi d'universités et de divers établissements d'enseignement supérieur français et étrangers. Elles s'ouvrent ainsi à des interprétations variées, proposant des voies de traverse et suscitant la curiosité sans clore le débat. Près de 750 documents iconographiques les illustrent, parmi lesquels des dessins et des travaux d'élèves, répartis dans les entrées alphabétiques ou en portfolios thématiques. Se dessine ainsi un vaste tableau de la vie des écoles, avec de nécessaires rappels du xix^e siècle et des ouvertures sur le xxi^e siècle.

Le caractère historique de cette entreprise offre aussi des clefs pour apprécier l'actualité, alors que les ancrages scientifiques des écoles se renforcent pour penser l'avenir et relever ses défis.

Cette publication constitue l'aboutissement du programme de recherche HEnsA20 (Histoire de l'enseignement de l'architecture au xx^e siècle), porté par le Comité d'histoire et le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture.

Responsables scientifiques :

Anne-Marie Châtelet (professeure à l'Ensa de Strasbourg), Amandine Diener (maîtresse de conférences à l'institut de Geoarchitecture, UBO), Marie-Jeanne Dumont (maîtresse de conférences à l'Ensa de Paris Belleville) et Daniel Le Couédic (professeur émérite, université de Bretagne occidentale).

2002

Genèse d'une loi sur les musées



2021
820 p.
39 €

ISBN 978-2-11-157581-3

**Sous la direction de Marie Cornu,
Jérôme Fromageau et Dominique Poulot**

Cet ouvrage sur la genèse de la loi sur les musées s'inscrit dans l'histoire récente. Il a fallu en effet attendre 2002 pour qu'une loi nouvelle vienne remplacer le dispositif provisoire conçu en 1945.

Les registres juridiques sur lesquels se pense le musée sous le double rapport du statut de ses collections et de sa structure institutionnelle englobent les notions telles que la propriété publique, le service public, les outils de police administrative, le ressort du contrat, etc. La mobilisation de ces différents registres éclaire les relations complexes qu'on observe entre les acteurs : l'État, les collectivités territoriales, les corps professionnels.

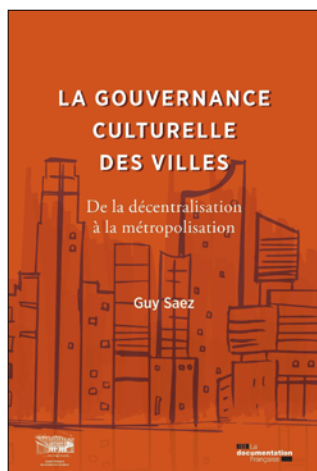
La loi de 2002 porte cette ambition d'une grande loi - la chose est entendue dans les discours publics - comme s'étaient annoncés le droit des monuments historiques ou encore celui des archives. Cet ample matériau est analysé dans le temps de la gestation de la loi et celui de sa concrétisation en 2002, dans le sillage des travaux déjà menés sur la genèse des lois.

Mais ce texte de la loi de 2002 porte aussi un héritage. Il y a un passé dans le présent de cette loi, conçue dans les pas de la loi de 1913. Empruntant une même méthode, parfois de mêmes règles reproduites à l'identique, la loi de 2002 n'en déploie pas moins certaines singularités précisément marquées par le moment de la décentralisation. Comme dans les autres ouvrages Mémoloi, la question du droit des musées a enfin été abordée sous une perspective comparative et internationale.

Ont collaboré à cet ouvrage : Catherine Ballé, Yves Bergeron, Arnaud Bertinet, Felicity Bodenstern, Nathalie Cerezales, Claire Chastanier, Serge Chaumier, Marie Cornu, Catherine Cuenca, Jean-Paul Demoule, Alice Denolle, Joséphine Dezellus, Nélia Dias, Christophe Doubovetzky, Anne Fornerod, Jérôme Fromageau, Xavier Greffe, Léonie Hénaut, Alexandre Kazerouni, Emmanuelle Lallement, Yannick Lintz, François Mairesse, Amandine Lizot-Morandi, Jesús Pedro Lorente, Antoinette Maget Dominicé, Francine Mariani-Ducray, Raymond Montpetit, Victor Musitelli, Anne Nardin, Vincent Négri, Jean-Raphaël Pellas, Emmanuelle Polack, Frédéric Poulard, Dominique Poulot, Maxime Reversat, Alberto Roccella, Anthony Saillard, Jacques Sallois, Apolline Sans, Nora Segreto, Jasmina Stevanovic, Émilie Terrier, Nicolas Thiébaut, Sophie Vigneron, Christophe Vital, Daphne Voudouri (†), Noé Wagener.

La gouvernance culturelle des villes

De la décentralisation à la métropolisation



2021 ISBN 978-2-11-157251-5
536 p.
22 €

Guy Saez

Ce livre retrace la trajectoire des politiques culturelles des villes depuis la création du ministère des Affaires culturelles jusqu'aux années 2020. En suivant le fil rouge de la coopération entre l'État et les collectivités, il met à jour le dilemme structurel du gouvernement d'un domaine d'action publique toujours en tension entre l'affirmation d'une culture d'excellence et les demandes de reconnaissance d'expressions relevant des cultures populaires.

La gouvernance se déploie en trois régimes d'action publique successifs. La **décentralisation culturelle** (1960-1980) jette les bases d'une grammaire politique partenariale État-villes bien avant que n'intervienne la réforme de décentralisation des compétences de 1982-1983. Les villes s'engagent alors sur la voie de la **territorialisation des politiques publiques**, épaulées par leurs puissantes ressources financières et la professionnalisation de leurs cadres (1980-2000). Depuis le début du **xxi^e** siècle, l'emprise des références intellectuelles puisées dans la mondialisation telles que l'économie politique culturelle, la ville créative, les droits culturels, entraîne une **métropolisation de la culture**.

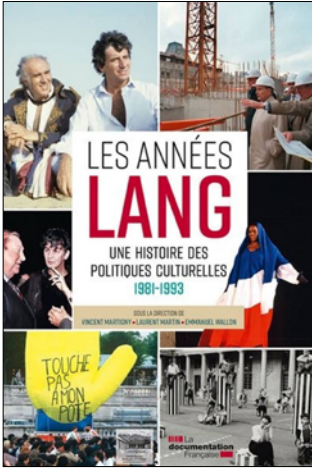
Bien que les grandes villes soient aujourd'hui confortées dans leur rôle de centres de commandement culturel, le principe de coopération qui avait assuré leur dynamisme est désormais à bout de souffle. Face aux crises (financière, sanitaire) que traverse la société, la tentative de le régénérer *via* les récentes réformes législatives ne semble pas en mesure de le restaurer ni d'inventer un nouveau modèle de politique culturelle.

Guy Saez est directeur de recherche émérite au CNRS (laboratoire PACTE, université de Grenoble-Alpes). Il est l'auteur, entre autres publications, de *L'État sans qualités* (avec Claude Gilbert, PUF, 1982), de *Politiques culturelles et régions en Europe* (avec Mireille Pongy, L'Harmattan, 1999), *Le Patrimoine saisi par les associations* (avec Hervé Glevarec, La Documentation française, 2002). Il a dirigé, avec Jean-Pierre Saez, *Les Nouveaux Enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes* (La Découverte, 2012).

Avant-propos de **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Les années Lang

Une histoire des politiques culturelles, 1981-1993 : dictionnaire critique



2021 ISBN 978-2-11-157106-8
598 p.
27 €

Sous la direction de Vincent Martigny,
Laurent Martin, Emmanuel Wallon

Pourquoi le nom de Jack Lang reste-t-il une référence incontournable en matière de politique culturelle ? À l'occasion du quarantième anniversaire de l'accès de la gauche au pouvoir en 1981, cinquante-cinq spécialistes d'histoire culturelle, de science politique et de sociologie dressent le bilan des politiques culturelles mises en œuvre entre la victoire de François Mitterrand et la seconde cohabitation, dont le foisonnement inspire, aujourd'hui encore, nostalgie ou mélancolie.

Cet ouvrage enrichi de photographies restitue également l'atmosphère d'une époque d'effervescence dans tous les domaines de la création, de l'architecture aux arts de la rue, des arts plastiques à la mode. L'analyse de cet héritage nous éclaire sur les mutations culturelles de la société française. La centaine d'articles qui le compose traite de thèmes aussi divers que : antiaméricanisme - antiracisme - controverses dans l'art contemporain - diversité - économie et culture - exception culturelle

- genre - grands travaux - décentralisation - ministère - villes - droit d'auteur - francophonie
- Palace - audiovisuel - culture numérique - cultures urbaines - prix unique du livre - festivals
- musique - photographie - théâtre - musées - éducation artistique et culturelle, etc.

Vincent Martigny est professeur de science politique à l'université de Nice et à l'École polytechnique. Spécialiste des usages politiques de la Culture et de l'histoire de la Cinquième République, il est l'auteur de *Dire la France. Culture(s) et identités nationales. 1981-1995* (Presses de Sciences Po, 2016) et de *Le retour du Prince* (Flammarion, 2019). Animateur sur France Culture de l'émission *Atelier du pouvoir* (2014-2017), il est aujourd'hui membre du comité de rédaction du journal *Le 1*.

Laurent Martin est professeur d'histoire à l'université de la Sorbonne Nouvelle, membre du laboratoire Intégration et coopération dans l'espace européen (ICEE) et du Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) ainsi que du Comité d'histoire du ministère de la Culture. Il est aussi membre des comités de rédaction de *La Revue d'histoire culturelle, XVIII^e-XXI^e siècles* et de *Sociétés et Représentations*. Dernier ouvrage paru (en codirection avec Éric Maigret) : *Les Cultural Studies : au-delà des politiques des identités* (Éditions du Bord de l'eau, 2020).

Emmanuel Wallon est professeur de sociologie politique à l'Université Paris Nanterre et professeur invité à l'Université de Louvain-la-Neuve, membre de l'unité de recherche Histoire des arts et des représentations (HAR). Spécialisé dans l'étude des politiques culturelles, il est membre des comités de rédaction des revues *L'Observatoire*, *Nectart*, *Études théâtrales*, et du Comité d'histoire du ministère de la Culture. Parmi ses récents travaux : *Scènes de la critique. Les mutations de la critique dans les arts de la scène* (éd. Actes Sud, 2015).

Avant-propos de **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Administrer la culture... avec passion !

Catherine Tasca dialogue
avec Bernard Faivre d'Arcier



2021 ISBN 978-2-35577-222-1
256 p.
15 €

La rumeur libre éditions,
avec le concours du Comité d'histoire
du ministère de la Culture
Contact : administration@
espacepandora.org

Sous la coordination éditoriale
de Geneviève Gentil et Michel Kneubühler

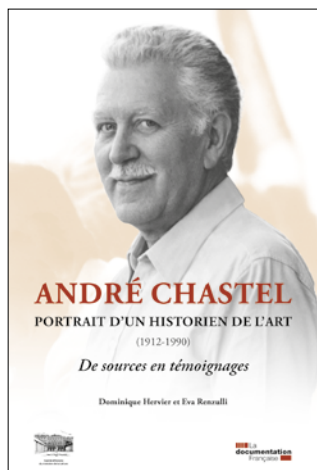
Entrée au ministère des Affaires culturelles sous l'ère Malraux, **Catherine Tasca** a ensuite administré - aux côtés notamment de Pierre Boulez et de Patrice Chéreau - plusieurs prestigieuses institutions culturelles avant de commencer une carrière ministérielle qui l'a menée rue de Valois de 2000 à 2002 ; en tant que sénatrice, elle a ensuite continué, entre 2004 et 2017, à jouer un rôle politique de premier plan.

C'est à **Bernard Faivre d'Arcier** - issu lui aussi de cette « génération glorieuse » d'administrateurs civils qui a contribué à l'affirmation de la politique culturelle française - que revient l'idée de ce livre où, grâce à leurs entretiens, aux douze « rencontres capitales » que tous deux évoquent et à des documents d'archives couvrant toute la carrière de Catherine Tasca, se dessine le double portrait de deux administrateurs culturels que rassemblent une même passion pour la création et, conformément à l'ambition fondatrice d'André Malraux, un même souci de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité [...] au plus grand nombre possible de Français ».

Avant-propos de **Maryvonne de Saint Pulgent**,
présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

André Chastel, portrait d'un historien de l'art (1912-1990)

De sources en témoignages



2020
456 p.
24 €

ISBN 978-2-11-157248-5

Dominique Hervier et Eva Renzulli

Comment faire découvrir aux nouvelles générations cet historien de l'art exceptionnel que fut André Chastel? Grâce aux voix d'une vingtaine de témoins, un portrait vivant et contrasté de ce chantre du patrimoine français s'offre aux lecteurs. Leurs souvenirs, leurs jugements parfois sévères ont été recueillis pour le Comité d'histoire et confrontés à ses propres confidences, à la correspondance qu'il a entretenue avec des savants du monde entier. Ces témoignages, joints à la consultation d'archives écrites souvent inédites, sont une belle démonstration de la pertinence des archives sonores utilisées avec méthode par le Comité d'histoire depuis plus de vingt ans pour établir l'histoire de ceux et de celles qui ont contribué à faire vivre le ministère de la Culture.

André Chastel, interlocuteur d'André Malraux et de Jack Lang, fut une autorité reconnue tant aux Monuments historiques qu'aux Secteurs sauvegardés. Il s'illustra par sa volonté d'innovation en cette période des trente Glorieuses, au cours de laquelle il suffisait de vouloir pour faire, comme le fait remarquer Florence Descamps.

Avec sa forte personnalité de journaliste au Monde, de professeur à la Sorbonne et au Collège de France, André Chastel fut l'inventeur de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, l'animateur de nombreuses associations professionnelles. Il a permis ainsi à l'histoire de l'art de sortir d'une période de marasme - si bien décrite par Pierre Vaisse en prologue à cet ouvrage - et de conquérir une existence à part entière entre érudition et littérature.

Dominique Hervier, historienne de l'art, est conservateur général honoraire du Patrimoine et ancienne élève d'André Chastel.

Eva Renzulli, docteur en histoire de l'art, est chargée de conférences à l'École pratique des hautes études.

Avec la participation de **Sébastien Chauffour**, **Sophie Derrot**, **Florence Descamps**, **Pierre Vaisse**.

Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels :

ruptures et continuité dans la politique culturelle française



Actes du colloque organisé à Paris,
Auditorium du Louvre,
les 19 et 20 décembre 2019,
Agathe de Legge
et Michel Kneubühler (coord.)

En 2019, le ministère de la Culture a fêté ses soixante ans et le Comité d'histoire, en partenariat avec le musée du Louvre, a organisé un colloque intitulé *Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels : ruptures et continuité dans la politique culturelle française*. Le présent ouvrage restitue les différentes communications, discussions et tables rondes qui ont eu lieu durant les deux jours du colloque.

« Un débat à poursuivre »

Après sept décennies de réflexions ayant conduit à la rédaction de textes fondamentaux, il aurait pu paraître superflu que, pour clore l'année du soixantième anniversaire de sa fondation par André Malraux, le ministère de la Culture retienne précisément ce thème des droits culturels. Les contributions et les échanges retracés dans le présent ouvrage, qui doit énormément à son

coordonnateur éditorial Michel Kneubühler, qui fut aussi celui du colloque, montrent au contraire que ce choix répond à des enjeux actuels et essentiels, pour la politique culturelle française comme pour celles que mènent d'autres États ou collectivités publiques, voire, plus généralement, pour les institutions, collectifs ou associations qui interviennent dans le champ de la culture.

Extrait de la postface de Maryvonne de Saint Pulgent, présidente honoraire de section au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Ont collaboré à cet ouvrage : Catherine Blondeau, Marie Cornu, Mireille Delmas-Marty, Benoît de l'Estoile, Bernard Faivre d'Arcier, Anaïs Fléchet, Jérôme Fromageau, Michèle Gendreau-Massaloux, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Lebrun, Yannick Lintz, André Markowicz, Marie-Claire Martel, Laurent Martin, Mourad Merzouki, Patrice Meyer-Bisch, Rozenn Milin, Jean-Baptiste Minnaert, Ariane Mnouchkine, Xavier North, Pascal Ory, Sonia Pignot, Isabelle Pypaert Perrin, Jean-Michel Rachet, Céline Romainville, Guy Saez, Maryvonne de Saint Pulgent, Catherine Tasca, Jacques Toubon, Olivier Van Hee, Noé Wagener et les étudiants de l'université Grenoble-Alpes.

1979

Genèse d'une loi sur les archives



2019
736 p.
39 €

ISBN 978-2-11-157027-6

Sous la direction de Marie Cornu,
Christine Nougaret, Yann Potin, Bruno Ricard
et Noé Wagener

Il y a quarante ans, le 3 janvier 1979, était promulguée une loi « sur les archives ». Cette loi venait combler ce qui, rétrospectivement, était perçu comme un vide législatif presque bicentenaire. C'est au nom de cette loi - aujourd'hui intégrée au Code du patrimoine - que les politiques publiques en matière d'archives sont conduites en France depuis cette date, entraînant chaque jour les administrations à édicter des milliers de décisions juridiques concernant « leurs » archives (les archives publiques) et, bien plus marginalement, les archives « des autres » (les archives privées). Décisions de détruire des documents et des données ou, au contraire, de les conserver ; décisions de les communiquer à tous, ou aux uns mais pas aux autres, ou à personne... : la loi de 1979 sert de fondement à une gigantesque masse d'opérations de qualification juridique à partir desquelles historiens, écrivains, généalogistes, citoyens écrivent l'histoire, construisent leurs histoires - et, dans tous les cas, exercent leurs droits.

C'est à l'histoire de cette loi du 3 janvier 1979 que s'est attelée la recherche collective dont ce livre est issu. Non l'histoire des archives (les documents), ni l'histoire des Archives (les institutions), mais d'abord et avant tout l'histoire encore inédite d'un texte sur les archives, ici littéralement « déplié » grâce aux archives. « Déplier » ce texte, c'est comprendre de quelles constructions il est le produit et de quelle stratification il est la dernière couche (première partie) ; c'est aussi saisir la diversité des modes par lesquels, immédiatement, ce texte est investi, travaillé et déplacé (seconde partie).

Ont collaboré à cet ouvrage : Marc-Olivier Baruch, Mélanie Bauducel, Ronan Bretel, Perrine Canavaggio, Jacques Chevallier, Rosine Cleyet-Michaud, Marie Cornu, Kevin Daligault, Michel Duchain, Stéphane Duroy, Pascal Even, Jérôme Fromageau, Brigitte Guigueno, Françoise Janin, Christine de Joux, Marie Laperdrix, Jean Le Pottier, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Nathalie Mallet-Poujol, Patrice Marcilloux, Benjamin Morel, Christine Nougaret, Roger Nougaret, Xavier Perrot, Pascal Plas, Yann Potin, Marie Ranquet, Bruno Ricard, Aude Roecelly, Émilie Terrier, Nicolas Thiébaud, Marion Veysière, Noé Wagener.

Droit public et patrimoine

le rôle du Conseil d'État



2019
320 p.
18 €

ISBN 978-2-11-145993-9

**Actes du colloque organisé conjointement
par les Comités d'histoire du Conseil d'État
et du ministère de la Culture,
les 16 et 17 mars 2018**

L'histoire du droit du patrimoine est plus souvent comprise sous l'angle soit des textes principaux, soit du rôle de l'État et de ses services. Si ces derniers sont des acteurs centraux dans le projet de conservation et de transmission du patrimoine culturel, la matière est aussi le lieu d'un dialogue entre le juge, l'administration et le législateur.

Cet ouvrage a pour objet d'interroger, dans une double perspective historique et juridique et à partir de l'exploitation de ses archives, la contribution du Conseil d'État à l'édification de ce droit, tant au travers de sa fonction juridictionnelle que dans son rôle de conseiller du gouvernement. Les auteurs se sont intéressés ici à l'institution mais aussi à l'histoire sociale et aux conseillers d'État qui l'ont marquée de leur empreinte. Sont aussi évoquées des expériences étrangères, en particulier celles du Royaume-Uni et de l'Italie.

Ce colloque a été organisé par les Comités d'histoire du ministère de la Culture et du Conseil d'État et de la juridiction administrative, en partenariat avec l'Institut des sciences sociales du politique.

Ont collaboré à cet ouvrage : Arlette Auduc, Martine de Boisdeffre, Lorenzo Cassini, Marie Cornu, Yann Coz, Stéphane Duroy, Jérôme Fromageau, Olivier Henrard, Jean-Noël Jeanneney, Jean-Michel Leniaud, Isabelle Maréchal, Jacqueline Morand-Deville, Vincent Négri, Camille Pascal, Ruth Redmond-Cooper, Maryvonne de Saint Pulgent, Jean-Marc Sauvé, Marie-Anne Sire, Jean-Eric Schoettl, Nicolas Thiébaud, Noé Wagener.

De 1913 au Code du patrimoine

Une loi en évolution sur les monuments historiques



2018
628 p.
39 €

ISBN 978-2-11-010301-7

Sous la direction de Jean-Pierre Bady,
Marie Cornu, Jérôme Fromageau,
Jean-Michel Leniaud, Vincent Négri

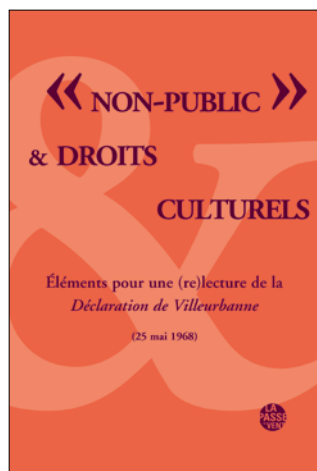
Cet ouvrage fait suite à un premier tome publié en 2013 et consacré à la loi de protection des monuments historiques du 31 décembre 1913 dont on célébrait alors le centenaire et qui s'inscrivait dans un projet de recherche plus large consacré aux grandes lois patrimoniales. Le principe reste identique : retourner aux textes, à l'étude des archives, à leur publication, les analyser dans une démarche croisée faisant appel à un large spectre de connaissances et de méthodes. Mais aussi s'intéresser aux hommes (d'où les biographies), aux acteurs de cette histoire, comprendre leur volonté et leur ambition, pratiquer l'analyse comparative en confrontant cette histoire aux pratiques de pays étrangers. Et renouveler ainsi une histoire que l'on croyait bien connue en lui donnant une cohérence et une fraîcheur nouvelle.

Ce qui permet de conclure sur la mission du comité d'histoire du ministère de la Culture, soutien et acteur de la construction et de la diffusion de la connaissance des politiques publiques de la culture, mission qui a guidé l'accompagnement de ce projet si ambitieux autour de ce complexe édifice juridique qui protège notre héritage monumental, de ce « monument législatif » annoncé dans le premier tome dont voici ici la publication.

Ont collaboré à cet ouvrage : Arlette Auduc, Jean-Pierre Bady, Françoise Bercé, Raphaël Brett, Valérie Carpentier-Vanhaverbeke, Isabelle Chave, Jihane Chedouki, Marie-Sophie de Clippele, Florence Contenay, Marie Cornu, Chloé Demonet, François Desselles, Stéphane Duroy, Anne Fornerod, Elisabeth Fortis, David Fouqueray, Jérôme Fromageau, Géraldine Goffaux Callebaut, Xavier Greffe, Cécile Hanotte, Yves Jégouzo, Judith Kagan, Xavier Laurent, Nicolas Lefort, Jean-Michel Leniaud, Jean-François Lyon-Caen, Jean-Jacques Lyon-Caen, Frauke Michler, Philippe Montillet, Vincent Négri, Églantine Pasquier, Jean-Raphaël Pellas, Xavier Perrot, Jean-Marc Peyrical, Philippe Preschez, Mathilde Roellinger, Maryvonne de Saint Pulgent, Apolline Sans, Nathan Schlanger, Marie-Anne Sire, Nicolas Thiébaud, Line Touzeau-Moufflard, Philippe Vergain, Armelle Verjat, Daphne Voudouri (†), Noé Wagener.

« Non-public » & droits culturels

Éléments pour une (re)lecture
de la Déclaration de Villeurbanne
(25 mai 1968)



2018 ISBN 978-2-84562-329-3

202 p.

13 €

Éd. La passe du vent, coll. Faire cité

Contact : administration@

espacepandora.org

Rédigée dans l'effervescence des « événements » qui secouaient alors le pays, la *Déclaration de Villeurbanne*, signée le 25 mai 1968 par une trentaine de « directeurs des théâtres populaires et des Maisons de la culture », constitue un jalon majeur dans l'histoire des politiques culturelles en France. Si les nombreux commentaires qu'a suscités ce texte en soulignent volontiers les ambiguïtés, ils ont aussi en commun de l'analyser surtout du point de vue de l'histoire du théâtre, de l'évolution de la politique culturelle, voire de la sociologie.

La (re)lecture proposée dans cet ouvrage entend placer la *Déclaration* dans une double perspective :

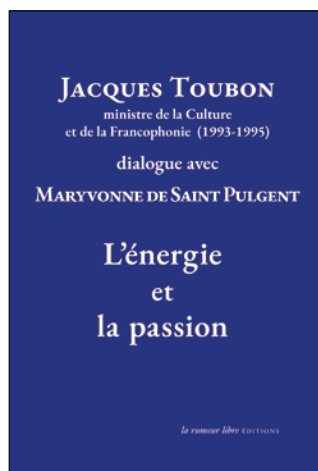
- celle de l'itinéraire intellectuel de son principal rédacteur, le philosophe Francis Jeanson, à partir des textes qu'il a consacrés à l'action culturelle, en 1968 comme lors des années postérieures ;
- celle d'autres *Déclarations* - émanant tant d'organismes internationaux (ONU, UNESCO...) que de la société civile (CNAJEP, GERE, « Groupe de Fribourg »...) - qui font écho, d'une part aux « fondamentaux » de l'éducation populaire - notamment la question de l'émancipation et de la responsabilité du citoyen -, d'autre part aux droits de l'homme.

Autant de textes qui résonnent fortement avec le possible « changement de paradigme » qu'entraînerait le « respect des droits culturels » récemment inscrit dans la législation française et qui, stimulant la réflexion, peuvent introduire dans les débats en cours une distance féconde.

Préface de **Maryvonne de Saint Pulgent**,
présidente du Comité d'histoire
du ministère de la Culture.

L'énergie et la passion

Jacques Toubon ministre de la Culture
et de la Francophonie (1993-1995)
dialogue avec Maryvonne de Saint Pulgent



2022

15 €

La rumeur libre Éditions,
avec le concours du Comité d'histoire
du ministère de la Culture
Contact : administration@
espacepandora.org

Ministre de la Culture et de la Francophonie du 30 mars 1993 au 18 mai 1995, Jacques Toubon a, comme ses prédécesseurs André Malraux (1959-1969) et Jack Lang (1981-1986 et 1988-1993), laissé son nom à une loi, la loi du 4 août 1994 « relative à l'emploi de la langue française ». Au-delà, ses vingt-six mois passés Rue de Valois ont été marqués, sur la scène internationale, par le grand combat en faveur de « l'exception culturelle » et, au plan national, par une loi-programme sur la restauration du patrimoine monumental, la réorientation du projet de la Bibliothèque nationale de France, le lancement des grands projets en région, la nomination d'une nouvelle génération dans les institutions du spectacle vivant ou encore l'ouverture du premier site internet ministériel.

Conduits par Maryvonne de Saint Pulgent, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture - que le ministre nomma à la Direction du patrimoine -, et accompagnés de documents d'archives, les neuf entretiens que regroupe le présent ouvrage permettent de revisiter, sous ses différentes facettes, une œuvre ministérielle qui, en dépit de sa brièveté, aura donné à la politique culturelle de l'État une impulsion nouvelle, toute d'énergie et de passion.

Catalogue 2017

Architecture, urbanisme et pratiques de l'État

1960-2010



2017
312 p.
18 €

ISBN 978-2-11-145393-7

Éric Lengereau

Une politique de l'architecture, qu'elle soit perçue sous l'angle de la protection ou sous l'angle de la création, ne peut pas se situer sur le même plan qu'une politique du théâtre ou des arts plastiques. Elle est certes une dimension culturelle de l'action des pouvoirs publics, mais elle est aussi le reflet d'une ambition collective pour le cadre de vie et l'espace habité.

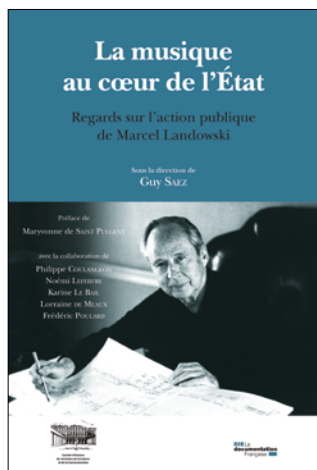
C'est pourquoi Éric Lengereau a rencontré les femmes et les hommes qui ont mené cette politique publique, de 1960 à 2010, à la tête des administrations de l'État. Recueillir et publier ces témoignages est à l'origine de cet ouvrage, qui souhaite mettre les sources orales à la disposition de l'histoire en construction. Tout au long de ces pages, le lecteur découvrira les réussites, les échecs et les difficultés rencontrés par ces hauts fonctionnaires qui ont contribué à façonner le cadre de vie des Français.

Pour introduire les sujets qui font ici débat, l'auteur livre dans la première partie de l'ouvrage un essai, personnel et sans concessions, qui restera une contribution à l'histoire des politiques publiques du temps présent.

Éric Lengereau est architecte urbaniste et historien de l'architecture. Docteur de l'université de Paris 1, il est l'auteur de différents travaux de recherche. Il a publié de nombreux articles et plusieurs ouvrages dont *l'État et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique ?* (Comité d'histoire du ministère de la Culture/Picard, 2001). Il a dirigé pendant dix ans le bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère au ministère de la Culture et de la Communication. En 2008, il a conçu et coordonné la Consultation internationale du Grand Paris. Il a ensuite assumé la première phase de recherche du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine ». En 2010, il a pris la direction de l'École supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg. Au sein de ce nouvel établissement public de coopération culturelle (Epcc), il a notamment créé et mis en œuvre (2013) le Musée éclaté de la presqu'île de Caen (Mépïc), opération culturelle d'art contemporain sur le territoire de quinze communes normandes.

La musique au cœur de l'État

Regards sur l'action publique de Marcel Landowski



2016 ISBN 978-2-11-010250-8
192 p.
18 €
EPUB : 11,98 €

Sous la direction de **Guy Saez**
Préface de **Maryvonne de Saint Pulgent**,
présidente du Comité d'histoire

Marcel Landowski, musicien, compositeur, premier directeur de la musique du ministère de la Culture, est reconnu comme l'initiateur d'une politique musicale nationale à la fois ambitieuse, originale et durable qui laisse aujourd'hui des institutions toujours vivantes, favorisant le développement des pratiques musicales en France.

Le présent ouvrage s'attache à rappeler l'action de Marcel Landowski comme « inventeur » d'une politique musicale « démocratique », auprès d'André Malraux. Il nous fait également découvrir son combat en faveur de l'éducation musicale au sein de l'Éducation nationale puis auprès de Jacques Chirac, Premier ministre, où Marcel Landowski fut l'artisan d'une loi-programme sur les enseignements artistiques, la loi du 6 janvier 1988, qui devait « permettre à tous les enfants de France d'accéder aux grandes œuvres qui ont jalonné l'histoire des hommes et surtout d'accéder à la pratique d'un art ».

Homme de conviction, grand humaniste et grand serviteur de l'État, il nous laisse, comme le dit Maryvonne de Saint Pulgent dans sa préface, un bilan que très peu de grands administrateurs peuvent revendiquer.

Guy Saez est directeur de recherche émérite au CNRS.

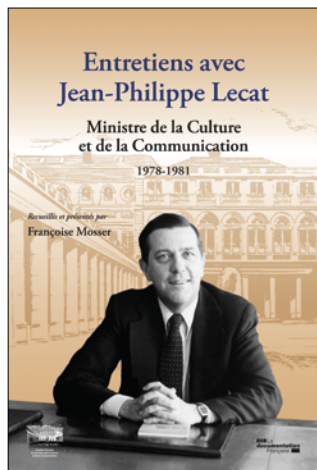
Ont collaboré à cet ouvrage : Maryvonne de Saint Pulgent, Michel Decoust, Karine Le Bail, Noémie Lefebvre, Philippe Coulangeon, Lorraine de Meaux, Frédéric Poulard. On peut lire également les témoignages de : Hugues Gall, André Dubost, Jean-Claude Cadesus, Michel Decoust, Jean-Charles François, Manon Landowski.

Voir aussi : Noémie Lefebvre, *Marcel Landowski. Une politique fondatrice de l'enseignement musical. 1966-1974*, Lyon, Cefedem, coll. « Cahiers de recherche "Enseigner la musique" », n° 12, 2014.



Entretiens avec Jean-Philippe Lecat

Ministre de la Culture et de la Communication
1978-1981



2016 ISBN 978-2-11-0099-35-8
487 p.
22 €
EPUB : 13,99 €

Recueillis et présentés par Françoise Mosser

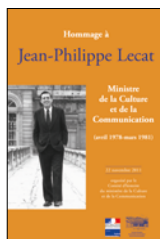
Le 5 avril 1978, Jean-Philippe Lecat devenait le premier ministre de la Culture et de la Communication, une fonction qu'il a exercée pendant les trois dernières années du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Dans ces entretiens – recueillis peu avant son décès en 2011 –, il dresse un tableau vivant de son action, décrivant son parcours au quotidien, explicitant les ressorts de ses initiatives. Proche du président de la République, il fait de celui-ci un portrait sensible, en mettant l'accent sur ses engagements culturels.

Jean-Philippe Lecat demeure le promoteur de l'Année du patrimoine (1980) et l'initiateur d'une vaste réorganisation des services de son ministère. On lui doit également le renforcement et la modernisation des enseignements artistiques, la création du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, la mise en œuvre de projets d'envergure – tels que le musée d'Orsay et celui d'Art et d'Histoire du judaïsme –, ainsi que l'extension du 1 % artistique à l'ensemble des constructions publiques.

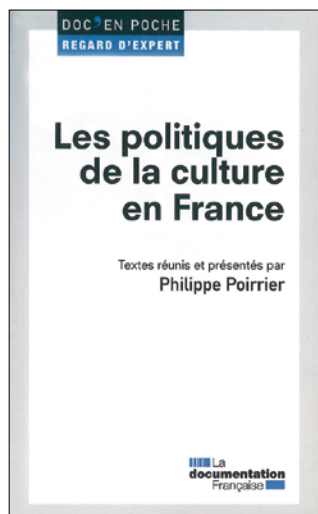
À travers cette édition annotée, on découvre l'œuvre et les qualités d'une personnalité qui, dans une période de crise, a réussi à maintenir l'essentiel des politiques culturelles.

Françoise Mosser est diplômée de l'École nationale des chartes, conservateur général honoraire du patrimoine. Elle a partagé son activité professionnelle entre responsabilités scientifiques (notamment aux Archives nationales) et administratives (au sein de divers établissements publics et directions du ministère de la Culture). Elle était directeur régional des affaires culturelles à l'époque du ministère Lecat.

Voir aussi : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, *Hommage à Jean-Philippe Lecat. Ministre de la Culture et de la Communication (avril 1978-mars 1981)*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 22 novembre 2011, 91 p.



Les politiques de la culture en France



2016
878 p.
11,90 €

ISBN 2110102497

Textes réunis et présentés par Philippe Poirrier

À travers près de cent trente textes, connus ou plus rares (lois, décrets, mais aussi discours, tribunes, etc.), introduits et commentés, l'étudiant, le chercheur ou le lecteur curieux sont invités à parcourir les grands jalons de deux siècles d'histoire des politiques culturelles en France.

Des fondations révolutionnaires au dernier projet de loi « Liberté de la création, architecture et patrimoine », en passant par les années Malraux et Lang, une constante apparaît, en dépit des ruptures : la politique publique de la culture participe de la construction de la République et de la démocratie. « Regard d'expert » vous offre un panorama complet sur ce sujet.

Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, responsable du pôle « Patrimoines et cultures » de la Maison des sciences de l'homme de Dijon, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Reprise en poche et nouvelle édition de l'ouvrage publié en 2002 dans la collection « Retour aux textes ».



Le cinéma : une affaire d'État

1945-1970

Sous la direction de Dimitri Vezyroglou

Cet ouvrage propose un parcours à travers différents aspects des politiques publiques du cinéma en France autour de l'année 1959, moment où le Centre national de la cinématographie, créé en 1946, a été rattaché au ministère des Affaires culturelles.

Placée dès lors sous l'autorité d'André Malraux, dont l'intérêt personnel pour le cinéma était connu de longue date, l'action des pouvoirs publics envers le 7^e Art allait-elle connaître des transformations radicales, comparables à celles que le ministre préparait en créant les maisons de la culture ? Ou bien devait-on voir se confirmer les tendances qui se dessinaient déjà depuis l'après-guerre ? Ces interrogations ont été replacées dans le contexte plus long de la période 1945-1970, au sein de laquelle le « moment 1959 » prend tout son sens.

Cet ouvrage rend compte du programme de recherche entrepris par le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication sur ces questions : les auteurs s'attachent à retracer les premiers pas d'une politique de la qualité pour le cinéma français et la création de l'avance sur recettes ; ils abordent également, entre autres, le

développement de l'Art et essai, la place du cinéma dans les maisons de la culture, le mouvement des ciné-clubs, la question de la conservation et de la diffusion du patrimoine cinématographique.

D'autres éclairages – notamment sur la question de la censure, sur l'attitude du Parti communiste français, des catholiques ou de l'institution militaire vis-à-vis du cinéma – illustrent bien la place du cinéma dans la société française à cette époque et l'enjeu politique qu'il représente.

L'ensemble de ces réflexions est enfin complété par une analyse des données économiques du cinéma français et de la transformation des rapports entre les acteurs publics et professionnels au cours de cette période.

Dimitri Vezyroglou est maître de conférences en histoire du cinéma à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'équipe d'accueil Histoire culturelle et sociale de l'art (Hicsa).

Ont collaboré à cet ouvrage : Alain Auclair, Laurent Creton, Sébastien Denis, Pauline Gallinari, Frédéric Gimello-Mesplomb, Frédéric Hervé, Pascal Legrand, Mélisande Leventopoulos, Stéphanie-Emmanuelle Louis, Gaël Péton, Aurélie Pinto, Léo Souillés-Debats, Guillaume Vernet.



2014 ISBN 978-2-11-009706-4

288 p.

18 €

EPUB : 11,98 €

Quelle politique pour la culture?

Florilège des débats (1955-2014)



2014
383 p.
11,90 €

ISBN 2110098228

Textes réunis et présentés par Philippe Poirrier

Les politiques culturelles mises en œuvre par l'État et les collectivités territoriales ont suscité tout au long du dernier demi-siècle de vifs débats. Ceux-ci méritent d'être mieux connus, car ils sont toujours vivants, pertinents, presque « classiques ». C'est l'objet de ce florilège qui rassemble des textes issus de sources très diverses : discours d'hommes politiques, mémoires d'administrateurs culturels, réflexions d'universitaires ou de militants... L'introduction, rédigée par Philippe Poirrier, explicite et justifie la sélection des textes et les replace dans une utile perspective chronologique. « Regard d'expert » vous offre un panorama complet sur ce sujet.

Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, responsable du pôle « Patrimoines et cultures » de la Maison des sciences de l'homme de Dijon, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Cet ouvrage est une reprise en poche et une nouvelle édition des deux publications ci-dessous.



2013
316 p.
15 €



1913

Genèse d'une loi sur les monuments historiques



2013 ISBN 978-2-11-009315-8
602 p.
39 €

Coordonné par Jean-Pierre Bady,
Marie Cornu, Jérôme Fromageau,
Jean-Michel Leniaud, Vincent Négri

La loi du 31 décembre 1913, a non seulement développé les principes de conservation des monuments historiques, mais également façonné notre droit du patrimoine culturel; modifiée et complétée à maintes reprises, cette loi demeure, aujourd'hui, l'un des piliers du Code du patrimoine.

De l'abbaye du mont Saint-Michel au Palais idéal du facteur Cheval à Hauterives, des alignements mégalithiques de Carnac à la Cité radieuse construite par Le Corbusier à Marseille, de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers à la locomotive du Creusot, la diversité des monuments historiques illustre la richesse du patrimoine culturel. Ce centenaire est l'occasion d'écrire l'histoire de la loi sur les monuments historiques, d'en retracer la genèse, de cerner la filiation dans laquelle elle s'est inscrite, celle des textes antérieurs – la loi de 1887 comme la loi de séparation des Églises et de l'État votée en 1905. La loi de 1913 a marqué une révolution juridique vis-à-vis notamment de la propriété privée en créant une servitude de

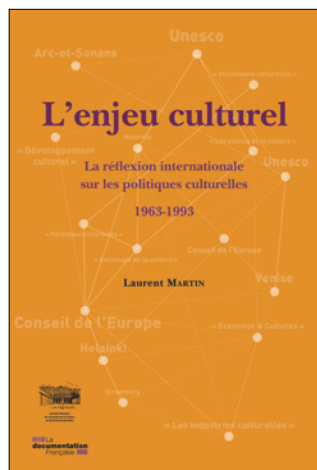
conservation. Cet ouvrage en explore les principaux apports, mettant ainsi en lumière l'influence des législations étrangères, la place de l'expérience coloniale et l'émergence d'un droit international. L'étude des travaux parlementaires, des archives administratives et des sources doctrinales et jurisprudentielles permet de jeter un regard neuf autant sur l'élaboration d'une loi fondatrice que sur l'administration chargée de l'appliquer. Cet ouvrage constitue le premier jalon d'une vaste enquête sur les textes qui ont structuré le droit du patrimoine culturel.

Cette recherche est menée par le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI-CNRS) et l'École nationale des chartes, en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication, son Comité d'histoire, la direction générale des Patrimoines, et la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Ont collaboré à cet ouvrage : Jean-Pierre Bady, Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Jean-Michel Leniaud, Vincent Négri, Arlette Auduc, Frauke Michler, Anne Fornerod, Xavier Perrot, Julien Lacaze, Noé Wagener, Annie Héritier, Frantz Schoenstein, Judith Kagan, Alice Denolle, Élisabeth Fortis, Xavier Laurent, Valérie Carpentier, Agnès Callu, Xavier Perrot, Nabila Oulebsir, Jihane Chedouki, Myriam Bacha, Mark Thatcher.

L'enjeu culturel

La réflexion internationale sur les politiques culturelles 1963-1993



2013
432 p.
23 €

ISBN 978-2-11-009549-7

Laurent Martin

Le présent ouvrage s'attache à comprendre et à décrire le rôle que jouèrent Augustin Girard et le Service des études et recherches du ministère français des Affaires culturelles dans la réflexion internationale sur les enjeux, les objectifs, les méthodes, les instruments, les résultats de la politique culturelle. Une histoire méconnue, celle d'un moment et d'un domaine où l'on peut, pleinement, sans gloriole ni hyperbole, parler du « rayonnement du modèle français » bien au-delà des frontières de l'Hexagone.

L'Unesco et le Conseil de l'Europe contribuèrent très activement à cette réflexion ; on trouvera donc au fil des pages une histoire de l'action de ces deux institutions au service du développement des politiques culturelles. En se situant à la croisée de l'histoire politique et administrative des institutions et de l'histoire intellectuelle et conceptuelle de la socioéconomie de la culture (dont le SER fut l'une des matrices), l'auteur apporte une remarquable contribution à l'histoire et à la légitimation des politiques publiques de la culture.

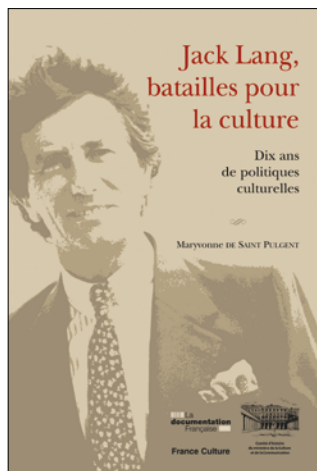
Laurent Martin est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris 3 et à l'INA Sup, membre du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Voir aussi : *Trente ans d'études au service de la vie culturelle, 8 mars 1993*,
Avant propos de Pierre Moinot, Comité d'histoire, 120 p.



Jack Lang, batailles pour la culture

Dix ans de politiques culturelles



2013 ISBN 978-2-11-009408-7
256 p.
18 €

**Sous la direction
de Maryvonne de Saint Pulgent,**
présidente du Comité d'histoire

Avec Jack Lang, c'est une nouvelle génération qui arrive au ministère de la Culture. Il rassemble autour de lui des femmes et des hommes animés d'un même désir de changement. Leurs initiatives furent parfois controversées et ne s'imposèrent qu'au terme de « batailles pour la culture ».

Jack Lang reste le ministre le plus populaire et son nom est attaché au doublement du budget du ministère, à la loi sur le prix unique du livre votée dans des délais exceptionnels, à la mise en place des fonds régionaux d'art contemporain (les Frac), à la Fête de la musique, à la bataille des radios libres, à l'ouverture à l'international, à l'élargissement du domaine culturel : la mode, le design, les cultures régionales et les arts de la rue font leur entrée au ministère...

Mais il est aussi, comme il aime à le dire, le ministre des artistes. Pour lui, la création est au centre de tout.

À travers les cinq entretiens avec Jack Lang menés par Maryvonne de Saint-Pulgent et la parole de ses collaborateurs recueillis dans le cadre des émissions diffusées par France Culture en août 2011, le lecteur pourra revivre ces moments exceptionnellement féconds de l'action publique au service de la culture.

Ouvrage réalisé à partir des émissions « Les Grandes traversées » diffusées sur France Culture en août 2011.

Les entretiens avec Jack Lang et les tables rondes peuvent être écoutés au Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Maryvonne de Saint Pulgent est présidente du Comité d'histoire, présidente de section au Conseil d'État.

Ont collaboré à cet ouvrage : Laurent Martin, Diane Chamboduc de Saint Pulgent, Malcolm Théoleyre.

Ont participé aux tables rondes : Robert Abirached, Georges Lavaudant, Pierre-Michel Menger, Jacques Sallois, Guy Scarpetta, Jean-François Chougnat, Michel Crespin, Olivier Donnat, Bernard Faivre d'Arcier, Bruno Lion, Dominique Wallon, François Barré, Yves Dauge, Thomas Hélie, Robert Lion, Claude Mollard, Jean Nouvel, Françoise Benhamou, Frédérique Bredin, Jérôme Clément, Emmanuel Hoog, Jean-Noël Jeanneney, Catherine Clément, Antoine Compagnon, Régis Debray, Chérif Khaznadar, André Larquière.

Histoire administrative du ministère de la Culture et de la Communication

1959-2012



2012
245 p.
15 €

ISBN 2110090154

Michèle Dardy-Cretin

Cet ouvrage retrace la naissance et le développement de l'une des plus jeunes administrations de l'État, celle des Affaires culturelles.

C'est un panorama complet des missions et de l'organisation des grands secteurs qui composent le niveau central du ministère de la Culture en 2012. Grâce à l'approche historique, on peut suivre les différentes étapes de sa construction depuis 1959.

C'est également un document de référence où retrouver les textes législatifs majeurs publiés au fil du temps, la succession des organigrammes et les principaux titulaires qui ont assumé les différentes missions confiées à ce département ministériel.

Michèle Dardy-Cretin est correspondante du Comité d'histoire.

Le fil de l'esprit

Augustin Girard un parcours entre recherche et action



2011 ISBN 978-2-11-128143-1
336 p.
1 CD
18 €

Coordonné par Geneviève Gentil
et Michel Kneubühler
Sous la direction de Guy Saez

Dans quelle mesure la recherche peut-elle contribuer à définir une politique publique de la culture ? Telle est la question à laquelle, dès 1963, Augustin Girard s'efforce de répondre en créant, au ministère des Affaires culturelles, le Service des études et recherches.

Les écrits qui jalonnent son parcours professionnel attestent une dialectique permanente entre la recherche et l'action ainsi qu'une étonnante capacité à formaliser, de manière souvent précoce, certaines notions déterminantes dans l'histoire des politiques publiques de la culture tels que : le « développement culturel » ; la contribution des sciences humaines à la connaissance de la vie culturelle ; la prise en compte de la culture par les collectivités territoriales ; le poids des industries culturelles ; la nécessité d'une coopération internationale ; l'apport de l'histoire à l'élaboration des politiques futures.

Dans le souci de mieux faire connaître une pensée des plus stimulantes au regard des enjeux des politiques culturelles contemporaines, le présent ouvrage rassemble : des textes majeurs d'Augustin Girard ; des contributions de chercheurs ayant travaillé avec lui ou sous sa direction ; des entretiens avec des responsables de politiques culturelles ou de « grands témoins » français ou étrangers ayant accompagné son parcours.

« *L'enjeu culturel* », écrivait Augustin Girard dès 1986, « *n'est pas seulement le développement de la vie artistique, mais aussi la condition d'un avenir, d'un projet humain, d'une civilisation nouvelle à faire émerger* ». Car, ajoutait-il, « *la politique culturelle n'a pas pour objet d'accoucher la société d'un monde défini comme souhaitable, mais de permettre à tous de bâtir des réponses humaines aux menaces du prévisible et de l'imprévisible* ».

Guy Saez est directeur de recherche émérite au CNRS.

Ont collaboré à cet ouvrage : Geneviève Gentil, Michel Kneubühler, Maryvonne de Saint Pulgent, Vincent Dubois, Didier Georgakakis, Sylvie Pflieger, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Jacques Rigaud, Olivier Donnat, Jacques Toubon, Catherine Tasca, Pierre-Michel Menger, Emmanuel Hoog, Gérald Grandmont, Carl-Johan Kleberg, Christopher Gordon, Geir Vestheim, Ingmar Meland, Helge Peterson, Philippe Poirrier, Florence Descamps, Jacqueline Boucherat.

Voir aussi : Jacqueline Boucherat et Michel Kneubühler (sous la dir. de), *L'invention de la prospective culturelle. Un ensemble de textes d'Augustin Girard*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Deps, Comité d'histoire, coll. « Culture prospective », 2010-1, 32 p. (disponible en ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-prospective-2007-2014/L-invention-de-la-prospective-culturelle-Textes-choisis-d-Augustin-Girard-CP-2010-1>).



Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde

1945-2011



Sous la direction de Philippe Poirrier

La mise en œuvre de politiques publiques de la culture, communément dénommées « politiques culturelles », est étroitement liée à la construction et à la consolidation des États-nations. Aussi n'est-il guère étonnant que leur histoire ait été prioritairement élaborée dans le cadre des historiographies nationales. La perspective est celle d'une histoire comparée des politiques publiques de la culture. Le volume est constitué de contributions qui présentent des études de cas nationales; premier jalon indispensable à des études qui devront, à l'avenir, être plus sensibles à la question des transferts culturels et des circulations des modèles d'un État à l'autre. La période considérée, la seconde moitié du xx^e siècle, correspond à une phase d'institutionnalisation des politiques culturelles; ce qui se traduit notamment par la création dans certains pays de ministère de la Culture. Pierre-Michel Menger souligne, sous la forme d'une synthèse des dix-neuf études de cas, les grandes tendances qui participent d'une évolution que l'on peut décomposer en quatre étapes successives: la construction d'une politique

systématique d'offre culturelle; une décentralisation progressive de l'action publique; une révision du champ d'intervention légitime de l'action publique; une justification croissante de la politique culturelle par ses contributions à la croissance économique.

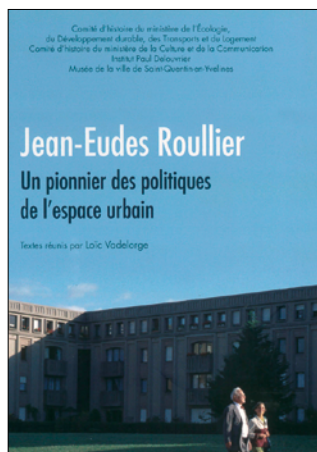
Études de cas: Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, responsable du pôle « Patrimoines et cultures » de la Maison des sciences de l'homme de Dijon, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Ont collaboré à cet ouvrage: Maryvonne de Saint Pulgent, Pierre-Michel Menger, Thomas Höpel, Katya Johanson, Christophe Pirenne, Svetla Moussakova, Diane Saint-Pierre, Maïte de Cea, Jens Engberg, Lluís Bonet, Emmanuel Négrier, Jean-Michel Tobelem, Anita Kangas, Sakarias Sokka, Laurent Martin, Myrsini Zorba, Alexandra Slaby, Antonella Gioli, Mayuko Sano, Per Mangset, David Losseley, Keith Wijkander, Matthieu Gillabert, Claude Hauser, Thomas Kadelbach, Pauline Milani.

Jean-Eudes Roullier

Un pionnier des politiques de l'espace urbain



2011
228 p.
14 €

ISBN 978-2-11-008578-8

Textes réunis par Loïc Vadelorge

La personne et la personnalité de Jean-Eudes Roullier (1931-2010) sont indissociables de l'histoire de l'aménagement urbain du dernier tiers du ^{xx}e siècle. Cet énarque, devenu inspecteur des Finances réalisera l'essentiel de sa carrière au sein du ministère de l'Équipement. Directeur de l'urbanisme et des paysages puis délégué à la recherche et à l'innovation, son nom restera associé à une conception décloisonnée de l'urbanisme.

Proche collaborateur de Paul Delouvrier, il est aussi l'un des pères fondateurs des villes nouvelles. C'est au sein du District de la région parisienne qu'il en préfigure l'organisation, avant de prendre en charge la coordination des établissements publics d'aménagement au sein du secrétariat général de Groupe central des villes nouvelles. Jean-Eudes Roullier contribue à faire de cette administration de mission à la fois un groupe de pression et un capteur d'innovations urbaines. Resté fidèle aux villes nouvelles, il préside au terme de sa carrière un vaste Programme d'histoire et d'évaluation.

Issus pour partie d'une journée tenue à Paris en octobre 2010, les textes réunis ici visent à comprendre la place aussi singulière qu'essentielle de Jean-Eudes Roullier dans l'histoire urbaine récente. Amis, témoins et chercheurs invitent à s'interroger sur l'articulation de l'histoire individuelle et de l'histoire collective. L'ouvrage est jalonné d'interviews inédites et d'écrits rares de Jean-Eudes Roullier, qui permettent de saisir la finesse de son raisonnement et sa capacité à transformer le doute en levier des politiques de l'espace urbain.

Cet ouvrage a été édité en collaboration avec le Comité d'histoire du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut Paul Delouvrier et le musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Loïc Vadelorge est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Est, Marne-la-Vallée et membre du Centre de recherche espaces, sociétés, cultures. Il a participé de 1999 à 2005 au Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles aux côtés de Jean-Eudes Roullier.

Ont collaboré à cet ouvrage : Louis-Michel Sanche, Alain Auclair, Christian Bouvier, Julie Guiyot-Corteville, Jérôme Monod, Claude Martinand, Loïc Vadelorge, Michel Margairaz, Jean-René Bernard, Éric Westphal, Alain Bacquet, Jacques de Larosières, Christian Bouvier, Sabine Effosse, Guy Salmon-Legagneur, Michel Rousselot, Aymeric Zublena, Isabelle Massin, Marie-Line Meaux, Éric Lengereau, Anne Querrien, Alain Maugard, Vincent Fouchier, Yves Dauge, Thibault Tellier, Christian Pattyn, Julien Giusti, Germain Viatte, Arnaud Ramière de Fortanier, Catherine Tasca.

Cinquante ans après

Culture, politique et politiques culturelles



2010 ISBN 978-2-11-008292-3
286 p.
24 €

**Sous la direction d'Élie Barnavi
et Maryvonne de Saint Pulgent**

À l'occasion du cinquantenaire de sa création, le ministère de la Culture – qui fut l'un des premiers en Europe – s'interroge sur son rôle aujourd'hui. Il le fait dans une perspective comparatiste et à la lumière de l'expérience de ses homologues dans différents pays développés, compte tenu d'une société de plus en plus mondialisée, de l'ambition européenne, des bouleversements technologiques et de l'élargissement du champ patrimonial.

Placé sous la présidence d'Élie Barnavi, historien et ancien ambassadeur d'Israël en France, le colloque du cinquantenaire a été organisé par le Comité d'histoire du ministère de la Culture. Il a souhaité faire « un exercice de mémoire active, arrimé à l'appel du présent et à l'anticipation de l'avenir ».

Cet ouvrage se veut une utile contribution aux débats sur les politiques culturelles d'aujourd'hui et de demain.

Élie Barnavi est historien, ancien ambassadeur d'Israël en France.

Maryvonne de Saint Pulgent est présidente du Comité d'histoire, présidente de section au Conseil d'État.

Ont collaboré à cet ouvrage : Frédéric Mitterrand, Antoine Compagnon, Jack Lang, Pierre-Michel Menger, Jean-François Chougnat, Pierre Nora, Krzysztof Pomian, Jean-Noël Jeanneney, Hubert Védrine, Jacques Revel.

Une ambition partagée?

La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)



2009
526 p.
30 €

ISBN 978-2-11-097541-6

Sous la direction de Philippe Poirrier
et de René Rizzardo

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un programme d'études que le Comité d'histoire a conduit pendant plusieurs années.

Il cherche à expliquer comment s'est constituée l'histoire singulière de la décentralisation culturelle à la française depuis 1959.

Le paysage culturel de la France contemporaine ne serait pas ce qu'il est sans une mobilisation continue au service de cette « ambition partagée ».

« Regards croisés de partenaires » cherchent à décrire la manière dont le partenariat s'est concrètement traduit sur le terrain en recueillant les témoignages de différents acteurs au niveau territorial comme au niveau de l'État.

Il ressort de l'ensemble des textes qu'une politique culturelle ambitieuse ne peut se construire que dans un dialogue constant entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs culturels professionnels et associatifs dans leur diversité.

Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, responsable du pôle « Patrimoines et cultures » de la Maison des sciences de l'homme de Dijon, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

René Rizzardo est le fondateur et le premier directeur de l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble.

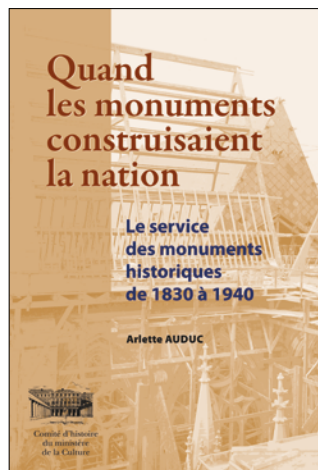
Ont collaboré à cet ouvrage : Frédéric Mitterrand, Augustin Girard, Geneviève Gentil, Guy Saez, Pierre Moulinier, Blanche le Bihan-Youinou, Xavier Laurent, Frédéric Poulard, Dominique Hervier, Anne-Marie Bertrand, Marion Denizot, Alice Rodelet, David Cascaro, Alain Auclair, Marie-Christine Bordeaux, René Rizzardo, Dominique Jamet, David Fouquerey.

Voir aussi : Pierre Moulinier, René Rizzardo et *l'invention de l'Observatoire des politiques culturelles. 1988-2002*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture/Observatoire des politiques culturelles, 2011, 95 p.



Quand les monuments construisaient la nation

Le service des monuments historiques de 1830 à 1940



2008 ISBN 978-2-11-097536-2
640 p.
30 €
EPUB : 13,99 €

Arlette Auduc

Le présent ouvrage retrace avec précision un siècle d'histoire du service des Monuments historiques (1830-1940). Comme l'écrit Jean-Michel Leniaud dans sa préface, il faut pour cela « *savoir manier les méthodes de l'histoire institutionnelle, avec ses cortèges d'analyses législatives, réglementaires et budgétaires et celles de l'histoire administrative avec ce qu'elle suppose de connaissance des réseaux, d'appréciation des facteurs qui conduisent à la décision, de compréhension de la psychologie des acteurs, mais aussi, celles de la toute récente histoire patrimoniale, depuis la compréhension du choix des classements et des partis et méthodes de restauration, jusqu'à la connaissance intime de l'architecture française. Bref, établir l'histoire des Monuments historiques suppose des connaissances multiples et profondes* ».

C'est ce qu'a fait Arlette Auduc en organisant son étude autour de quatre périodes : les années de fondation 1830-1880 où le service se dote progressivement des moyens de sa mission ; les années 1880-1890 qui voient enfin la naissance d'une loi de protection et l'affermissement de l'administration des monuments historiques ; la

loi de 1905 et ses conséquences qui aboutissent à une première réflexion en termes de « patrimoine » et à la loi de 1913 ; enfin, l'entre-deux-guerres au cours duquel la législation est renforcée et la notion de patrimoine élargie.

Ce faisant, cet ouvrage « éclaire d'un jour nouveau ce qui a trait aux personnalités, au budget et aux procédures » tout en abordant des périodes particulièrement mal connues, comme l'entre-deux-guerres.

Libre au lecteur de juger l'héritage de ce siècle de lente et difficile affirmation d'une politique patrimoniale centralisée fondée sur le pouvoir régalien de l'État. Garant de l'intérêt général, il a progressivement construit un véritable service public de la protection et de la restauration des monuments historiques auxquels il avait assigné une véritable fonction idéologique dans la construction d'une histoire nationale et d'une citoyenneté commune.

Arlette Auduc est conservatrice en chef honoraire du patrimoine, elle est agrégée d'histoire et docteur de l'École pratique des hautes études ; elle a dirigé le service de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Île-de-France. Spécialiste de l'histoire de l'architecture du XIX^e siècle, elle a publié de nombreux articles sur l'histoire des monuments historiques et sur l'histoire de la protection des paysages.

Michel Guy

Secrétaire d'État à la culture 1974-1976

Un innovateur méconnu



2007
317 p.
22 €

ISBN 978-2-11-096203-4

Michèle Dardy-Cretin

Entre le départ d'André Malraux en 1969 et l'arrivée de Jack Lang en 1981 se succéderont à la tête du ministère de la Culture pas moins de neuf ministres ou secrétaires d'État : les cinq premiers sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974) : Edmond Michel, André Bettencourt, Jacques Duhamel, Maurice Druon, Alain Peyrefitte ; les quatre autres sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) : Michel Guy, Françoise Giroud, Michel d'Ornano et Jean-Philippe Lecat.

Parmi eux se détache une personnalité originale, celle de Michel Guy, qui n'appartient ni au cercle des grands intellectuels ou des écrivains comme Alain Peyrefitte ou Maurice Druon ni à celui des politiques comme Jacques Duhamel ou Michel d'Ornano.

En le nommant secrétaire d'État à la Culture en 1974, Valéry Giscard d'Estaing crée donc la surprise, voire l'inquiétude, de certains milieux culturels qui craignent l'inexpérience administrative et politique de cet homme certes fin connaisseur et passionné d'art contemporain mais plus proche des milieux d'entreprise que du service public.

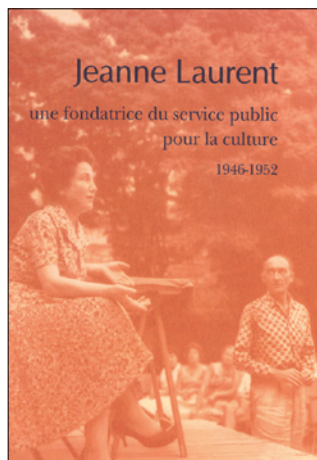
Le présent ouvrage s'attache à éclairer le bilan de cet homme entreprenant qui, dans des délais extrêmement rapides pour l'administration, réussit avec peu de moyens à lancer des politiques innovantes dans plusieurs secteurs.

On lui doit en effet l'invention du premier outil de dialogue global avec les collectivités locales à travers les chartes culturelles, la mise sur pied d'un outil performant de diffusion artistique avec la création de l'ONDA, l'élargissement des compétences du ministère de la Culture à toute la chaîne du livre, l'extension de la protection patrimoniale aux XIX^e et XX^e siècles, une réforme importante de l'aide au cinéma sans parler d'une amélioration réelle du système de protection sociale des professions artistiques.

Michèle Dardy-Cretin est correspondante du Comité d'histoire.

Jeanne Laurent

Une fondatrice du service public pour la culture 1946-1952



2005
287 p.
26 €

ISBN 2-11-094280-0

Marion Denizot

« Marion Denizot nous livre dans cet ouvrage le magnifique portrait d'une femme d'exception, Jeanne Laurent, que les centres dramatiques continuent à saluer comme leur fondatrice, comme la Mère Courage qui les a conduits à la victoire, bien qu'elle n'ait présidé à leur aventure que pendant peu d'années. [...]

À travers les pages on voit se dégager la figure d'une combattante née, armée d'une volonté inébranlable, d'un esprit de décision aussi précis que rapide, passionnée et tout autant raisonnable, ne rêvant que du possible, mais acharnée à traduire en actes les pensées et les projets dès qu'elle a décidé de leur justesse et de leur légitimité. [...]

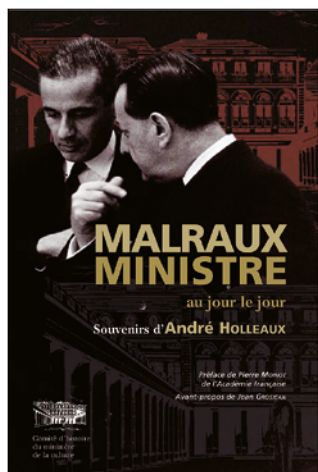
Tout administrateur culturel trouvera dans cet ouvrage un mode d'emploi pour sa fonction et un *vade-mecum* pour guider son comportement dans la mise en œuvre de cette belle épopée que fut la décentralisation théâtrale lancée par Jeanne Laurent, et poursuivie depuis de ministre en ministre. »

Extraits de la préface de Robert Abirached

Marion Denizot est professeur en études théâtrales au département des Arts du spectacle de l'université de Haute-Bretagne-Rennes II.

Malraux. Ministre au jour le jour

Souvenirs d'André Holleaux



2004
187 p.
23 €

ISBN 2-11-094276-2

Préface de Pierre Moinot
de l'Académie française
Avant-propos de Jean Grosjean

Voici l'histoire vécue d'un cabinet ministériel pas comme les autres. Les souvenirs du conseiller d'État André Holleaux permettent de saisir sur le vif la vie quotidienne d'André Malraux dans son rôle de ministre, sa méthode de travail et de gouvernance, sa vision constante, ses réussites, mais aussi ses projets incompris.

Appelées à construire un jour l'histoire, ces simples pages honorent déjà la mémoire d'une naissance, celle, dans les années soixante du xx^e siècle, d'une véritable et nouvelle politique publique en France, pour la culture.

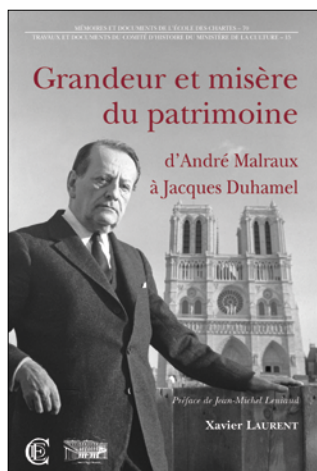
Auric, Balthus, Bazaine et Braque ; Calder, Chagall, Chamson et Le Corbusier ; Fautrier, Manessier, Masson et Messiaen : ces grands artistes, Malraux souhaitait que la République les servît. Il voulait aussi qu'eux-mêmes servent la République, à la tête de grandes institutions.

Maisons de la culture et décentralisation, Notre-Dame et Concorde blanchies, Maillol aux Tuileries et sculpteurs contemporains dans les nouvelles écoles communales, fouilles du sous-sol français, Inventaire général des richesses artistiques de la France, secteurs sauvegardés dans les villes, autant de chantiers que l'on voit naître en trois ans dans l'esprit de Malraux qui trouveront leur plein essor trente ans plus tard.

André Holleaux, conseiller d'État, a été le directeur de cabinet d'André Malraux, ministre d'État, chargé des Affaires culturelles de 1962 à 1965, puis directeur général du Centre national de la Cinématographie française jusqu'en 1969. Il est décédé le 2 juillet 1997.

Grandeur et misère du patrimoine

D'André Malraux à Jacques Duhamel



2003 ISBN 2-900791-60-X
380 p.
30 €
EPUB : 11,98 €

Xavier Laurent

Dans le décret fixant les attributions du nouveau ministre des « affaires culturelles », André Malraux écrivit : « Le ministère a pour mission d'assurer la plus vaste audience au patrimoine culturel de la France » (JO du 26 juillet 1959).

Or, aux yeux de certains historiens de l'architecture et de l'urbanisme, la période qui s'étend de 1958 à 1973 n'aurait pas bonne presse : ce seraient les « années du béton », celles des « grands ensembles », celles de la rénovation urbaine.

Comment la rue de Valois, héritière de cent trente ans de tradition administrative dans la gestion des monuments historiques, a-t-elle pu concilier son devoir de conservation avec son soutien délibéré aux avant-gardes ? Dans la France des Trente Glorieuses où triomphait l'esprit de modernité, quelle attitude pouvait-elle adopter face à l'héritage des siècles passés ?

Pour répondre à ces questions, Xavier Laurent fait émerger les axes prioritaires suivants :

- Comment les monuments historiques, les sites et l'archéologie se sont-ils inscrits dans la vision de politique culturelle d'André Malraux ?

- Comment reconstituer le lien entre urbanisme et architecture ainsi qu'entre modernité et patrimoine ?

Xavier Laurent examine cette difficile synthèse à la lumière d'exemples précis.

- Enfin, l'auteur a choisi de mettre en lumière le fil conducteur de ce qui tend à élargir peu à peu le champ du patrimoine.

En traitant ces questions avec une grande élégance, l'auteur court à l'essentiel, mais non sans s'appuyer sur de larges fouilles à travers des archives concrètes récemment exhumées, comme il sied à un chartiste.

Xavier Laurent est archiviste paléographe, directeur des archives départementales du Loir-et-Cher. Ce livre est tiré de la thèse qu'il a soutenue à l'École nationale des chartes en mars 2002.

L'implantation du ministère de la Culture en région

Naissance et développement des Directions régionales des affaires culturelles



2000
373 p.
20 €

ISBN 2-11-004681-3

Jean-Luc Bodiguel

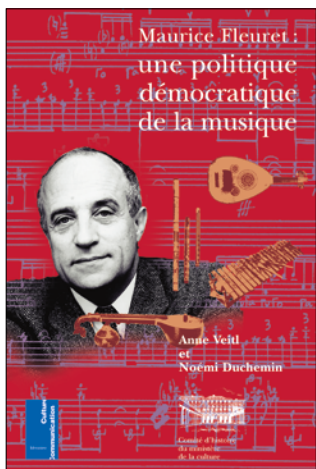
Le succès de l'implantation en région du jeune ministère des Affaires culturelles a considérablement contribué à asseoir sa légitimité et à inscrire la politique de la culture parmi les grandes politiques publiques.

Plus personne aujourd'hui ne peut ignorer que les Directions régionales des affaires culturelles, dont l'histoire est analysée ici, sont devenues les chevilles ouvrières de l'action de l'État dans le domaine culturel. C'est concrètement et sur le terrain local qu'elles ont réussi à croiser l'action des professionnels et des artistes avec l'action globale d'animation des territoires qui sont assumées par les élus. Elles sont désormais le ministère en région.

Cet ouvrage comporte de nombreuses annexes réunies par Michèle Dardy-Cretin, très précieuses pour l'histoire des directions régionales.

Jean-Luc Bodiguel est directeur de recherche émérite au CNRS.

Maurice Fleuret : une politique démocratique de la musique



2000
472 p.
34 €

ISBN 2-11-091145-X

Anne Veitl et Noëmi Duchemin

Maurice Fleuret, ce fut à la fois une politique nouvelle de la musique et un homme exceptionnel. C'est toujours le cas pour les grandes aventures humaines et pour les aventures culturelles singulièrement.

Le lecteur découvrira au fil des pages les nombreux chantiers qui ont vu le jour durant les années 1981-1986 : de l'invention de la fête de la musique à la création des centres de formation de musiciens dans les écoles, des commissions pour les orchestres amateurs à l'élargissement des commandes aux musiques différentes, depuis les missions-commandes confiées aux jeunes compositeurs au sein d'une insertion sociale jusqu'à la restauration du Conservatoire national supérieur...

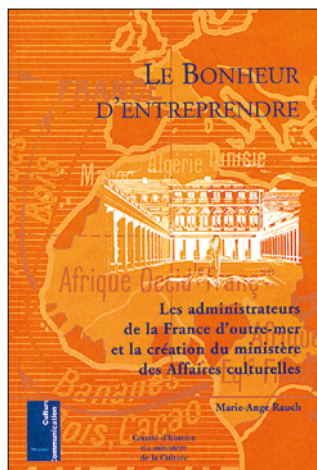
L'ouvrage comprend une étude politiste de la mise en place de cette conception nouvelle ainsi qu'un grand nombre de textes de Maurice Fleuret, écrits aussi bien en tant que critique musical du *Nouvel Observateur* qu'en tant que directeur de la musique. L'ensemble permet au lecteur d'entrer dans la vision cohérente et toujours actuelle de Maurice Fleuret.

Enfin le témoignage oral de ses anciens collaborateurs enrichit l'ouvrage et fait découvrir un homme qui a su concevoir et mettre en œuvre une vraie « politique démocratique de la musique ».

Noëmi Duchemin et **Ann Veitl** sont diplômées de l'Institut d'études politiques de Grenoble et docteurs en sciences politiques.

Le bonheur d'entreprendre

Les administrateurs de la France d'outre-mer et la création du ministère des Affaires culturelles



1998
195 p.

ISBN 2-11-091144-1

Marie-Ange Rauch

En 1959, lorsque le général de Gaulle confie à André Malraux la mission de créer pour la France un ministère des Affaires culturelles, il se trouve peu de fonctionnaires pour croire à sa réussite et à sa survie.

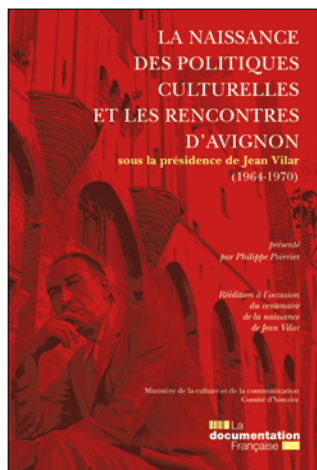
Au même moment, tout à l'inverse, une poignée d'administrateurs de la France d'Outre-mer se portent volontaires pour servir au ministère. Une cinquantaine d'entre eux contribueront à construire, dans les années soixante, une nouvelle politique publique de la culture conforme à la vision de Malraux et à l'esprit « commando » dans lequel il leur demandait de travailler. En une quinzaine d'années, ils auront transformé la vision en une institution viable, vivante, qui se révélera durable, et capable de grandir.

C'est l'aventure – historique – de ces hommes, et leur « bonheur d'entreprendre », que l'auteur de l'ouvrage fait revivre ici.

Marie-Ange Rauch est historienne, docteur en lettres et en sciences humaines, maître de conférences à l'université Paris VIII.

La naissance des politiques culturelles et les rencontres d'Avignon

Sous la présidence de Jean Vilar
(1964-1970)



2012 ISBN 978-2-11-009067-6
570 p.
18 €
EPUB : 11,98 €

Présenté par Philippe Poirrier
Réédition à l'occasion du centenaire
de la naissance de Jean Vilar

C'est au cours des années 1960 qu'est née la notion de politique publique de la culture en France, au niveau national comme au niveau local. Certes la vision de Malraux ainsi que la dynamique de la planification ont alors fait avancer la réflexion sur les politiques culturelles et leur mise en route.

Mais de façon concomitante, en Avignon, Jean Vilar organisait durant chaque festival, de 1964 à 1970, des « Rencontres » où il invitait une quarantaine de personnalités – artistes, professionnels, élus, administrateurs et chercheurs – pour repérer les questions de fond qu'il fallait poser pour construire des politiques cohérentes : « Culture et État » en 1964, « Culture et École » en 1965, « Culture et Région » en 1966, « Culture et Ville » de 1967 à 1970.

Les comptes rendus de ces *Rencontres* n'avaient jamais été publiés et restaient dispersés. Philippe Poirrier et le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication tombèrent d'accord

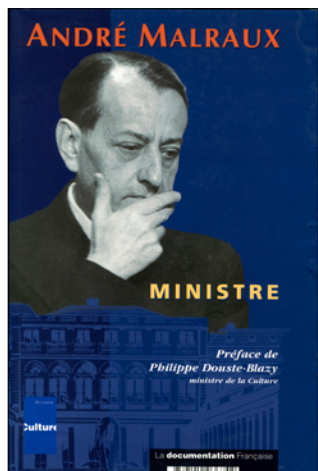
pour juger fondateurs ces débats et décider de les publier en l'état. La large introduction de Philippe Poirrier, les témoignages qu'il a suscités, les index qu'il a élaborés font de la publication de ces comptes rendus, curieusement actuels et profondément féconds pour la réflexion sur les politiques culturelles, un ouvrage de référence.

Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, responsable du pôle « Patrimoines et cultures » de la Maison des sciences de l'homme de Dijon, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Ont collaboré à cet ouvrage : Catherine Trautmann, Augustin Girard, Michel Debeauvais, Sonia Debeauvais, Pierre Jacquier, Bernard Gilman, Paul Puaux, Jack Lalite, Jean Verpraet, Maurice Imbert, Joffre Dumazedier, Jean Hurstel, Gabriel Monnet.

André Malraux. Ministre

Les affaires culturelles au temps d'André Malraux,
1959-1969



1996
508 p.

ISBN 2-11-003674-5

Édité par Augustin Girard et Geneviève Gentil

Dans une vie qui fut d'un bout à l'autre un combat pour l'esprit, les dix années que Malraux a consacrées à la fonction de ministre d'État que le général de Gaulle lui confia et à la création d'un ministère des Affaires culturelles digne de ce nom étaient une aventure incertaine, au succès improbable.

Les oppositions étaient nombreuses : politiques – et pas seulement à gauche –, administratives, intellectuelles. « C'est peut-être parce que le ministère avait peu de chances de vivre, a écrit Pierre Moinot, et qu'il jouait chaque jour son va-tout, qu'il s'est construit et a survécu. »

La vision de Malraux ministre reste aujourd'hui mal connue, même s'il l'a maintes fois explicitée chaque année devant le Parlement et devant de nombreux publics dans le monde entier.

Rappeler cette vision est l'objectif que s'est assigné le Comité d'histoire du ministère de la Culture dans le présent ouvrage, à partir des propres paroles d'André Malraux, ainsi qu'aux travers des témoignages de ses collaborateurs et de l'éclairage d'historiens réunis en colloque à l'occasion du premier trentenaire du ministère.

Une chronologie originale et diverses annexes offrent aux jeunes historiens quelques premiers repères ainsi qu'un éventail de textes fondamentaux, aujourd'hui difficilement accessibles, qui permettent de situer, de façon encore limitée, l'action de Malraux ministre, et surtout de comprendre l'esprit qui a animé cette action.

On peut appliquer, à Malraux, ce que le général de Gaulle écrit à la fin de ses *Mémoires de guerre* : « Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, une source d'ardeurs nouvelles après que j'aurai disparu. »

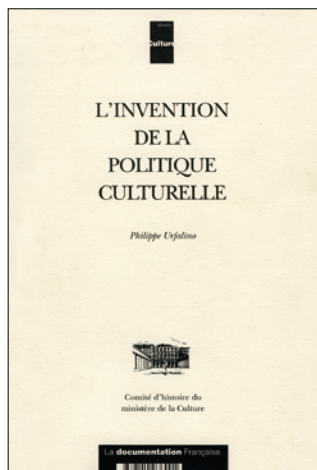
Geneviève Gentil était la secrétaire générale du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Augustin Girard est le fondateur et premier président du Comité d'histoire du ministère de la Culture, chef du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture (1963-1993).

Ont collaboré à cet ouvrage : Pierre Moinot, Janine Mossuz-Lavau, Bernard Anthonioz, Guy Brajot, André Chastel, Isabelle Balsamo, Jean Jenger, Marcel Landowski, Geneviève Poujol, Françoise Tétard, André-Hubert Mesnard, Hubert Landais, Francis Raison, Jean-François Chougnet, Jacques Sallois, Pascal Ory, Jean-Pierre Rioux.

De nombreuses annexes sur la période, enrichissent l'ouvrage.

L'invention de la politique culturelle



1996
361 p.

ISBN 2818502500

Philippe Urfalino

Ce présent ouvrage propose une histoire de la politique culturelle française d'André Malraux à Jack Lang, notamment des idées et des croyances qui ont guidé l'action du ministère chargé des Affaires culturelles.

Privilégiant la genèse, il analyse d'abord la fondation idéologique et administrative de la politique culturelle, de 1959 à 1973, à partir d'une étude minutieuse, archives et interviews à l'appui, de l'histoire de la politique des maisons de la culture, politique qu'André Malraux et son administration ont érigée en modèle de l'action culturelle de l'État. Puis, à partir de cette fondation, posée en 1959 et brisée par les événements de mai 1968, il propose une intelligibilité nouvelle des effets de l'alternance politique de 1981 et de l'action Jack Lang.

Cette histoire, à la fois intellectuelle, administrative et politique, permet de mieux cerner la singularité de ce que nous entendons intuitivement en France par « politique culturelle ». Celle-ci ne se réduit pas à une addition de politiques publiques de la culture, qui l'ont précédée et qui lui survivront.

Elle suppose au moins une « philosophie d'action » prêtant un sens et quelques finalités à un ensemble de mesures. Et de fait, trois de ces « philosophies » se sont succédé rue de Valois en une trentaine d'années. Mais ce qui forme l'unité secrète de trois décennies d'Affaires culturelles à la française est ailleurs : ce qui fut « inventé » en 1959 et qui, peut-être, s'achève sous nos yeux, c'est la définition de la politique culturelle, non seulement par des idées, des missions et des modes d'action, mais par une posture, celle d'un projet social, esthétique et réformateur, opposé à l'idée d'institution.

Philippe Urfalino est chercheur au CNRS et membre du Centre de sociologie des organisations.

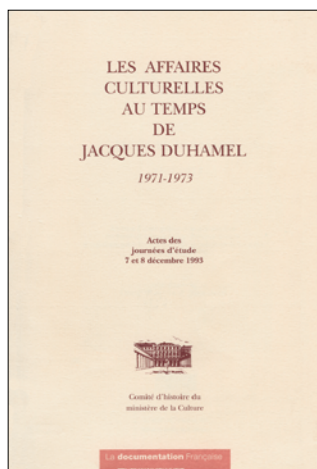
Voir aussi : la réédition Fayard collection « Pluriel », 2010, avec une postface de l'auteur, 427 p., 11,20 €



Les Affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel

1971-1973

Actes des journées d'étude 7 et 8 décembre 1993



1995
639 p.

ISBN 2-11-003424-6

Édités par Augustin Girard et Geneviève Gentil

Sous son titre particulier, ce livre est en fait un ouvrage sur la politique culturelle en général : c'est que la conception qu'avait Jacques Duhamel des affaires culturelles constitue un modèle de ce que peut être le rôle de l'État dans la vie culturelle d'un pays.

L'ouvrage, préparé par des universitaires et complété par des témoins-acteurs de l'époque, intéressera les chercheurs, les enseignants, les étudiants, tout comme les élus et les administrateurs dans l'État et dans les collectivités territoriales, en France surtout, mais aussi à l'étranger. Ils y trouveront, problématisées, les composantes de toute politique culturelle, ainsi qu'un grand nombre de « cas » exemplaires.

La chronologie et les trois index – des noms, des sujets traités, des organismes et des lieux – fournissent plusieurs voies d'entrée rapides dans des textes denses et précis. Ils offrent un panorama des acteurs de la période – artistes, intellectuels, hauts fonctionnaires, hommes politiques – ainsi que des alternatives de gestion permanentes de

l'administration culturelle. L'ouvrage se présente ainsi comme un guide des sources et une référence pour aller plus loin dans l'histoire des institutions culturelles.

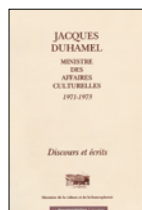
Geneviève Gentil était la secrétaire générale du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Augustin Girard est le fondateur et premier président du Comité d'histoire du ministère de la Culture, chef du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture (1963-1993).

Ont collaboré à cet ouvrage : Pierre Méhaignerie, Jacques Delors, Jacques Toubon, Jack Lang, René Rémond, Jean Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, Gilles Le Béguec, Laurent Gayme, Rémy Rieffel, Pascale Goetschel, Emmanuel Loyer, Gérard Monnier, Jean-François Chougnat, Pierre Moulinier, Christian Pattyn, Sophie Gauthier, Mireille Gaüzère, Jérôme Bourdon, Philippe Urfalino, Emelie de Jong, Jean-René Gründler, Éric Lengereau, Charles-Louis Foulon, Jacques Rigaud.

De nombreuses annexes enrichissent l'ouvrage.

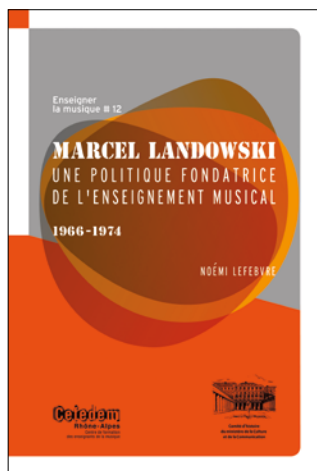
Voir aussi : Ministère de la Culture et de la Francophonie, *Jacques Duhamel. Ministre des Affaires culturelles. 1971-1973. Discours et Ecrits*, Paris, La Documentation française, 1993, 220 p., disponible sur demande au Comité.



**Ouvrages publiés
chez différents éditeurs**

Marcel Landowski

Une politique fondatrice de l'enseignement musical 1966-1974



2014
358 p.
21 €
Éd. Cefedem

ISSN 1624-6365

Noémi Lefebvre

La politique musicale de Marcel Landowski est une politique fondatrice, première politique de démocratisation musicale, elle a durablement inscrit l'accès de tous à la musique comme objectif de l'action publique.

Politique de long terme et de cohérence forte, elle constitue la base institutionnelle de la vie musicale en France.

Elle débute à l'automne 1966, se formalise en 1969 par le Plan de dix ans, que Marcel Landowski imposera comme référent au-delà de sa propre action.

Dans un contexte de profonds bouleversements des techniques de diffusion, cette réforme structurelle s'appuie sur la création de « régions musicales » disposant chacune d'institutions musicales d'enseignement, de diffusion et d'animation.

En lien direct avec la rénovation des orchestres et des théâtres lyriques, Marcel Landowski accorde une place essentielle à l'enseignement musical, qu'il considère comme la condition première de toute vie musicale et comme une part indispensable de la formation de l'homme.

« Donner au plus grand nombre possible de Français la musique de qualité à laquelle ils ont droit », c'est, dans son projet, « organiser les milieux professionnels pour répondre le mieux possible à ce droit » ; c'est aussi agir sans relâche pour l'éducation musicale dans le cadre scolaire et développer l'animation musicale sur le territoire.

Cet ouvrage concerne une politique de l'enseignement musical qui marque encore aujourd'hui l'histoire institutionnelle, professionnelle et éducative de la musique en France et laisse à notre temps l'empreinte d'une énergie politique exceptionnelle.

Noémi Lefebvre est docteur en science politique, actuellement responsable du Centre d'études sur l'enseignement et les pratiques musicales au Cefedem Rhône-Alpes.

Un demi-siècle au service d'une culture décentralisée. La FNCC

(1960-2010)



2010 ISBN 978-2-11-097544-7
101 p.
15 €
Éd. FNCC

Pierre Moulinier

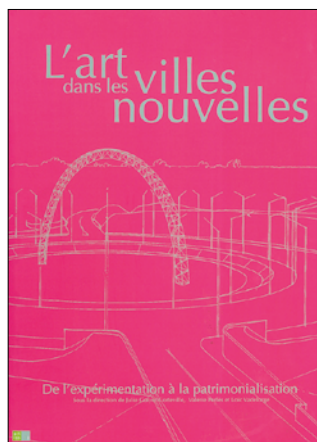
La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) célèbre en 2010 son cinquantième anniversaire. Née en mai 1960 à l'initiative de Michel Durafour, maire adjoint chargé de la culture à Saint-Étienne, et de plusieurs autres élus locaux, sous le nom de Fédération nationale des centres culturels communaux (FNCCC), elle est parvenue à conserver jusqu'à aujourd'hui, par vents et marées, son projet initial : rassembler autour d'un objectif essentiel - l'action culturelle des collectivités territoriales - les élus chargés des affaires culturelles dans les communes, les départements et les régions de toutes tendances politiques. Ce demi-siècle de lutte en faveur des budgets culturels des collectivités territoriales passe par trois étapes de durée inégale : dans un premier temps (1960-1970), la prétention de la Fédération à assurer la défense des intérêts culturels des communes se heurte à la politique descendante du ministère de la Culture. Après le départ d'André Malraux en 1969, s'ouvre pour la Fédération la bataille de la représentativité (1971-1995) : si elle est reconnue par le ministère, elle doit encore démontrer son utilité et obtenir une

audience tant aux yeux de l'État que des associations d'élus territoriaux. Au fil du temps, la FNCC s'est clairement imposée comme une fédération incontournable, autant dans les instances de réflexion du ministère de la Culture et dans les rencontres sur les questions culturelles où elle joue un rôle de catalyseur des débats, qu'auprès des élus de toutes les collectivités territoriales. Et elle reste avant tout un lieu d'échanges et de partage pour les élus des collectivités territoriales dans leur diversité.

Pierre Moulinier est chercheur, ancien chargé d'études au Département des études et de la prospective du ministère de la Culture, a terminé sa carrière comme adjoint au chef de la mission du patrimoine ethnologique (direction du Patrimoine), puis responsable des études à la Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA). Il est correspondant du Comité d'histoire.

L'art dans les villes nouvelles

De l'expérimentation à la patrimonialisation



2010 ISBN 978-2-85495-416-6
223 p.
25 €
Éd. Artlys

Sous la direction de Julie Guiyot-Corteville,
Valérie Perlès et Loïc Vadelorge

La naissance des villes nouvelles s'est accompagnée d'une campagne sans précédent de promotion de l'art public. Encouragés par la législation du 1 % artistique scolaire déjà utilisée pour les grands ensembles, les aménageurs ont rivalisé d'inventivité dans le déploiement d'œuvres d'art dans l'espace urbain. Le projet ne visait pas à réconcilier simplement l'art et la ville, mais bien la ville et la société française au moment du coup d'arrêt donné aux grands ensembles. Au-delà d'un supplément d'âme, l'art public s'avère une utopie urbaine à part entière.

La disparition des établissements publics d'aménagement conduit aujourd'hui à s'interroger sur le statut d'œuvres exposées à l'érosion du temps et des hommes. Si leur présence participe pour certains à l'image de la ville actuelle, elles constituent pour d'autres un héritage encombrant.

Alors que la période de fondation avait conduit au dialogue entre artistes et aménageurs, les quinze dernières années ont vu s'affirmer d'autres acteurs, à commencer par les habitants, ex-pionniers, devenus riverains soucieux de leur cadre de vie, et leurs élus, promus gestionnaires d'un environnement qu'ils n'ont pas forcément élaboré.

C'est ce patrimoine et ses enjeux passés et présents que les contributeurs de ce livre analysent, loin d'une histoire artistique des villes nouvelles qui a longtemps fait figure de mythe, en tentant de différencier son appropriation selon les lieux, les époques et les acteurs. Il s'agit de comprendre l'espace artistique de la ville qui, tout en étant encore très largement en devenir, fait déjà figure de « ville-musées ».

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, du Comité d'histoire du ministère de la Culture, du Conseil général des Yvelines et des Amis du musée de la Ville.

Culture et Communication

Les missions d'un grand ministère



2009 ISBN 978-2-07-036202-8
127 p.
12,90 €
Gallimard, collection « Découvertes »

Maryvonne de Saint Pulgent

Le 3 février 1959, Charles de Gaulle, tout juste élu président de la République, crée un nouveau ministère, longtemps désiré : le ministère des Affaires culturelles, qu'il confie à l'« ami génial », André Malraux.

Sa mission est de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ». Des années Malraux, marquées par la promotion des avant-gardes et d'ambitieux échanges culturels, à l'ère du tout numérique, où l'idéal de démocratisation culturelle s'affronte aux réalités du marché, c'est l'histoire de cinquante ans de politique culturelle de la France que retrace Maryvonne de Saint Pulgent.

Cinquante années de soutien à la création, de promotion des arts et du patrimoine, qui font du ministère de la Culture et de la Communication une référence de par le monde, et de la Culture un grand service public.

Cet ouvrage publié à l'occasion du cinquantenaire du ministère de la Culture contient une très riche iconographie. En annexe on trouve quelques textes fondateurs, des éléments statistiques et bibliographiques.

Maryvonne de Saint Pulgent est présidente du Comité d'histoire, présidente de section au Conseil d'État.

Le prix du livre 1981-2006

La loi Lang

Coordonné par Laurent Martin



À l'occasion des vingt-cinq ans de la loi sur le prix unique du livre, l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) et le Comité d'histoire du ministère de la Culture ont réuni les principaux documents qui ont accompagné la loi ainsi que les échanges entre des acteurs et des témoins de l'époque (parmi lesquels l'ancien ministre de la Culture Jack Lang, le fondateur de la Fnac André Essel ou l'éditeur Christian Bourgois). À travers les débats qui ont marqué la mise en œuvre de cette loi, c'est la place du livre en France qui se joue.

Laurent Martin est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris 3 et à l'INA Sup, il est également membre du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

2008 ISBN 978-2-908295-83-2
197 p.
20 €
Éd. IMEC,
collection « l'édition contemporaine »

André Malraux et l'architecture

Sous la direction de Dominique Hervier



2008 ISBN 2281193934
295 p.
29 €
Éd. Le Moniteur

On connaissait André Malraux écrivain, sensible à la peinture, à la sculpture, aux arts d'Extrême-Orient ou d'Afrique. Mais il fut également très attentif à la création architecturale française et à la protection du patrimoine. Ministre fondateur des Affaires culturelles sous le général de Gaulle, de 1959 à 1969, il contribua à donner à l'architecture et au patrimoine un élan novateur. Il mit en place les fondements de la protection du patrimoine du xx^e siècle, lança l'Inventaire général, la loi sur les secteurs sauvegardés et s'intéressa à la commande publique (les préfectures des nouveaux départements de la couronne parisienne, les maisons de la culture, le projet de musée du xx^e siècle), nouant au fil des années des rapports admiratifs ou amicaux avec des architectes contemporains : Le Corbusier bien sûr, Wogenscky, Faugeron...

Il n'est pas indifférent que cet ouvrage, publié aux éditions Le Moniteur dans la collection « Architextes », voit le jour peu de temps après l'ouverture de la cité de l'Architecture et du Patrimoine, haut lieu de dialogue entre architectes et historiens de l'architecture.

Issu des communications présentées lors de la journée d'études organisée par le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication pour le trentième anniversaire de la mort d'André Malraux, cet ouvrage collectif, grâce à l'apport de recherches récentes et de documents inédits, éclaire la politique de l'architecture et du patrimoine des débuts de la V^e République.

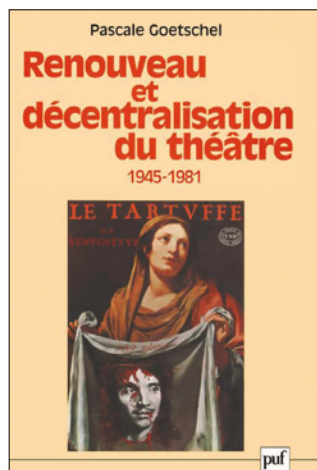
Le livre est accompagné d'un cédérom au format MP3 comportant les enregistrements des deux tables rondes de la journée d'études consacrée à André Malraux et à l'architecture du 23 novembre 2006 (2 h 30 d'écoute) et réunissant de nombreux témoignages sur le rôle de l'écrivain-ministre en matière d'architecture et de patrimoine et le célèbre hommage à Le Corbusier prononcé le 1^{er} septembre 1965.

Dominique Hervier est conservateur général honoraire du patrimoine, correspondante du Comité d'histoire du ministère de la Culture où elle est chargée depuis 2006 des questions patrimoniales.

Ont collaboré à cet ouvrage : François Loyer, Henri Godard, Michel Lantelme, Michaël de Saint-Chéron, Éric Lengereau, Bernard Toulhier, Richard Klein, Dominique Amouroux, Isabelle Balsamo, François de Mazières.

Renouveau et décentralisation du théâtre

1945-1981



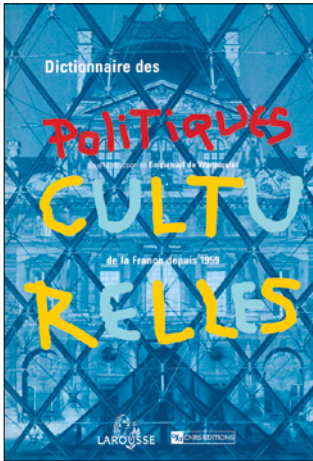
Pascale Goetschel

Dans cet ouvrage issu de sa thèse, Pascale Goetschel s'attache à écrire l'histoire des Centres dramatiques nationaux, de la Libération à 1981. Elle analyse les politiques de la décentralisation dramatique menées sous la IV^e République et les vingt premières années de la V^e République. Cet ouvrage offre une réflexion sur la façon dont les pouvoirs publics ont conçu l'aménagement culturel du territoire. Il dresse une histoire des théâtres hors de Paris, en étudiant les troupes, leurs directeurs, les répertoires et les mises en scène. Il observe la prospection des publics et s'interroge sur la réception de l'art dramatique en province, en contribuant ainsi à l'étude de l'évolution des goûts. Ce faisant, cette étude s'inscrit dans l'histoire politique, culturelle et intellectuelle française de la seconde moitié du siècle. Elle montre comment la province est devenue, en une trentaine d'années, un lieu de création et de formation, apportant une mise en perspective historique au débat brûlant sur la décentralisation culturelle.

2004 ISBN 10 2130537383
500 p.
39 €
Puf

Pascale Goetschel est maître de conférences habilitée à diriger des recherches en histoire à l'université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne et elle est directrice du Centre d'histoire sociale du xx^e siècle depuis janvier 2014.

Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959



2001 ISBN 2035080509
657 p.
Larousse/CNRS éditions

Sous la direction d'Emmanuel de Waresquiel, avec la collaboration du CNRS et du Comité d'histoire du ministère de la Culture

Tout en dressant un bilan du modèle culturel français, ce dictionnaire a pour ambition d'interroger, en suscitant un débat ouvert et critique, les rapports entretenus entre État et culture, de la création du premier ministère de la Culture par André Malraux, en 1959, jusqu'à nos jours.

À travers plus de trois cents articles, d'« Académisme » à « Zéniths », d'« Exception culturelle » à « Vandalisme de l'État », les auteurs de cet ouvrage se sont intéressés aussi bien aux structures politiques et administratives qu'aux idées, aux événements qu'aux lieux, aux symboles qu'aux créations, aux acteurs qu'aux débats : quelle est l'influence de l'État sur la création artistique ? Qu'en est-il d'une spécificité française en matière de culture ? Où en est la décentralisation culturelle ? Peut-on encore parler d'élitisme et de culture de masse ?

Mêlant des recherches originales sur des sources inédites, des entretiens et des synthèses de travaux fondateurs, cet ouvrage s'adresse, non seulement aux acteurs de la culture, aux enseignants et aux chercheurs, mais aussi à un large public, en lui permettant d'accéder pour la première fois à une synthèse historique et critique des politiques culturelles françaises de la seconde moitié du xx^e siècle.

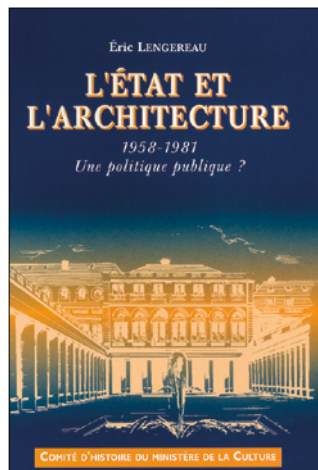
Emmanuel de Waresquiel est un ancien élève de l'École normale supérieure, docteur en histoire, ingénieur de recherche à l'École pratique des Hautes Études.

Ont collaboré : Robert Abirached, Anne-Pierre d'Albis, Antoine d'Albis, Marie-Paule Arnauld, Alain Auclair, Bernard Beaulieu, Isabelle Balsamo, Anne-Marie Bertrand, Pierre-Jean Benghozi, Laurence Bertrand Dorléac, Christophe Beyeler, Claude Beylie, Bruno Blasselle, Jean-Luc Bodiguel, Bernadette Bonis, Anne Bonnin, Jean-Pierre Boyer, Agnès Callu, Jean-François Chaintreau, Gabriel Chakra, Jean Chapelot, Anne Chiffert, Jean-François Chougnat, Michel Colardelle, Annie Collovald, Marie Cornu, Philippe Dechartre, Francis Denel, Laurent Deveze, Jean Digne, Olivier Donnat, Vincent Dubois, Sophie Duplaix, Marine Duprès, Xavier Dupuis, Daniel Durney, Joëlle Farchy, Dominique de Font-Réault, Jean-Michel Foray, Jean Fosseyeux, Marc-Ernest Fourneau, Michel Frizot, René Gachet, Alexandre Gady, Patrick Garcia, Marie-Claude Genet-Delacroix, Geneviève Gentil, Claudie Georges-François, Isabelle Ginot, Augustin Girard, Adrien Goetz, Bernard Gournay, Dominique Jamet, Michel Laclotte, Jean-Louis Lebrave, Jean-Philippe Lecat, Alain Lefebvre, Jean-Michel Leniaud, Jean-Marie Lhôte, Emmanuelle Loyer, Serge Louveau, André Marie, Nicolas Mariotte, François-René Martin, Pierre Mayol, Cécile Meadel, Pierre-Michel Menger, Robert Métivier, Claude Mignot, Jean-Pierre Mohen, Guillaume Monsaingeon, Janine Mossuz-Lavau, Raymonde Moulin, Pierre Moulinier, Pierre-Éric Mounier-Kuhn, Georges Mouradian, Jacques Mourier, Pascal Ory, Alfred Pacquement, Sophie Patrice, Christian Patryn, Sylvie Perras, Philippe Poirrier, Olivier Poncet, Dominique Ponnaud, Jean-Marie Pontier, Geneviève Poujol, Dominique Poulot, Bruno Racine, Rémy Rieffel, Jacques Rigaud, François Rouet, Nathalie Roux, Anthony Rowley, Christian Ruby, Sacha S, Guy Saëz, Jean-Pierre Saëz, Dominique Sagot-Duvaurox, Jacques Sallois, Jean-Pierre Samoyault, Frédéric Seitz, Jean-Ludovic Silicani, Pierre Sirinelli, Danielle Tartakowsky, Yann Toma, Guy Tortosa, Loïc Vadelorge, Emmanuel Wallon.

L'État et l'architecture

1958-1981

Une politique publique ?



2001
559 p.
Éd. Picard

ISBN 2708406000

Éric Lengereau

À l'échelle nationale comme au niveau local, la question urbaine est devenue l'une des données incontournables de l'action politique. L'actualité le démontre au quotidien : il nous faut assumer l'héritage de cette seconde moitié du xx^e siècle qui est venue transformer l'environnement de chaque citoyen avec une rare violence. La ville, la grande ville, a laissé l'agglomération permanente des formes construites se développer sans que l'architecture ait été pensée à sa juste mesure. Il est donc légitime de s'interroger sur ce qu'est véritablement le devoir de la puissance publique à l'égard de la qualité architecturale de la ville contemporaine. Mais, existe-t-il, en France, une politique publique de l'architecture ? Cette question fondamentale, qui commande le cadre de vie de tous les jours, est-elle réellement appréhendée par la haute administration de l'État ? Ou doit-on considérer que l'« impuissance publique » est sur le sujet aussi vaste que la « marée urbaine » qui envahit notre environnement depuis un demi-siècle ?

C'est pour répondre à ces questions que le livre d'Éric Lengereau nous invite à parcourir, de 1958 à 1981, ce qu'il appelle « le sombre labyrinthe des administrations de l'État ». Au cours des vingt-cinq premières années de la V^e République, en effet, se façonne une autre conscience collective du cadre de vie, se réveille une autre vision politique de l'aménagement de l'espace et se dessine, petit à petit, le passage qui permet aux pouvoirs publics d'écarter une logique quantitative pour épouser une logique qualitative.

Par une construction historique aux sources inédites, l'auteur nous fait entrer dans ce monde invisible et mystérieux où s'affrontent les pouvoirs de l'aménagement de l'espace qui produisent tout à la fois l'architecture et la non-architecture du cadre bâti des villes et des campagnes. La fresque historique et l'analyse critique nous sont ici livrées sans concession ni ornement. Elles donnent la parole à ces conseillers des présidents et des premiers ministres, à ces hauts fonctionnaires et à ces éminences grises à qui l'on doit, en grande partie, la qualité ou la médiocrité de l'architecture qui nous entoure au quotidien.

La réflexion qui nous est proposée avec l'ouvrage d'Éric Lengereau nous fait devoir de reconnaître que l'État possède, en matière d'architecture comme ailleurs, les clés de ce mystère qui régit l'environnement construit auquel le citoyen est de plus en plus attaché. Cette histoire récente des relations entre l'État et l'architecture relève d'une demande sociale et il apparaît souhaitable, et d'intérêt public, que la période suivante, 1981-1995, soit étudiée sans retard.

Éric Lengereau est directeur de l'École supérieure d'arts et de médias de Caen/Cherbourg.

**Autres ouvrages consultables
au Comité d'histoire**

Hommage à Jacques Rigaud **Homme de conviction et d'action**

Table ronde organisée par le Comité d'histoire le 13 décembre 2013, 2014, 54 p.

Hommage à Émile Biasini **Administrateur et bâtisseur**

Table ronde organisée avec le concours du Comité d'histoire le 26 mars 2012, 63 p.

Gaëtan Picon (1915-1976) **Esthétique et culture**

Par Agnès Callu, Honoré Champion (avec le concours du Comité d'histoire), 2011, 716 p.

Les métropoles régionales et la culture **1945-2000 (*Travaux et documents n° 23*)**

Par Françoise Taliano-des Garets, Comité d'histoire/La Documentation française, 2007, 300 p.

L'action culturelle dans les villes nouvelles **(*Travaux et documents n° 20*)**

Par Loïc Vadelorge, Comité d'histoire/La Documentation française, 2005, 302 p.

Les établissements publics **sous tutelle du ministère de la Culture** **Histoire administrative (*Travaux et documents n° 18*)**

Coordonné par Dominique Jamet sous la direction de Jean Fosseyeux et de Christian Pattyn, Comité d'histoire/La Documentation française, 2004, 351 p.

Pour une histoire des politiques du patrimoine **(*Travaux et documents n° 16*)**

Par Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge, Comité d'histoire/La Documentation française, 2003, 620 p.

Les collectivités locales et la culture

Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e-XX^e siècles

(Travaux et documents n° 13)

Sous la direction de Philippe Poirrier avec la collaboration de Vincent Dubois, Comité d'histoire/La Documentation française, 2002, 431 p.

Affaires culturelles et territoires

(Travaux et documents n° 11)

Sous la direction de Philippe Poirrier et de Jean-Pierre Rioux, Comité d'histoire/La Documentation française, 2001, 330 p.

Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles

France XIX^e-XX^e siècles *(Travaux et documents n° 9)*

Par Philippe Poirrier, Comité d'histoire/La Documentation française, 1999, 224 p.

Politiques locales et enjeux culturels, les clochers d'une querelle,

XIX^e-XX^e siècles *(Travaux et documents n° 8)*

Sous la direction de Vincent Dubois avec la collaboration de Philippe Poirrier, Comité d'histoire/La Documentation française, 1998, 456 p.

Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales

(Travaux et documents n° 1)

Édité par P. Poirrier, S. Rab, S. Reneau et L. Vadelorge, Comité d'histoire/La Documentation française, 1995, 300 p.

Fabrication : **Transfaire**
04250 Turriers
www.transfaire.com

Achévé d'imprimer : décembre 2023

Pour en savoir plus sur les publications du présent catalogue consultez le site « Histoire du ministère de la Culture » <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

Vous y trouverez le sommaire de chaque ouvrage, le texte de la préface ou un extrait qui illustre le thème traité.

Pour consulter les ouvrages, prenez rendez-vous à l'adresse comitehistoire@culture.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité d'histoire du ministère de la Culture
182, rue Saint-Honoré
75001 Paris
Courriel : comitehistoire@culture.gouv.fr
Secrétariat général : Agathe de Legge



Comité d'histoire
du ministère de la Culture

Édition 2023